



SAINT-PIERRE-SUR-ÈVE

Bulletin municipal – Janvier 2025



L'édito

Chères Pétriarviennes, chers Pétriarviens,

L'année 2024 s'achève, avec une situation internationale inquiétante et de nombreux conflits interminables. Au niveau national, c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes, tant sur le plan institutionnel, qu'économique et financier.

Notre pays se révèle divisé dans une société fracturée. Dans cette vie politique tourmentée, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité, elle est la garante de la continuité du service public : la commune crée du lien et rassemble les administrés.

« *Les communes... Heureusement !* ». C'est sous cet intitulé que s'est tenu le 106^e Congrès des maires. Selon une enquête de l'Observatoire du Parlement, l'échelon local est le plus efficace politiquement et les communes sont au premier rang des institutions ayant la capacité de changer la vie des Français.

En dépit de ce contexte, nos travaux avancent. Ceux de la MAM ont été achevés cet été pour un montant de 31 300 € HT, dont 80 % pris en charge par la Caf. Solenne Baudouin, assistante maternelle, a accueilli les premiers enfants le 22 octobre. Rachel Marquette la rejoindra en 2025 une fois sa formation terminée. Nous leur souhaitons une belle réussite.

La majeure partie de nos travaux de toiture ont été réalisés. Il nous reste le four communal, les dépendances à côté des arcades et le clocher de l'église, ce dernier chantier ayant été différé afin de préserver le nid d'abeilles situé dans le mur du clocher. Ces travaux sont programmés pour 2025.

Le sommaire

L'édito

P. 1-2

Vie locale

P. 3-17

Environnement

P. 18-19

Aménagement du territoire

P. 20-29

Économie

P. 30-33

Intercommunalité

P. 34-36

Communication

P. 37-42

Infos pratiques

P. 43-47

En 2024, nous avons réalisé un programme de rafraîchissement des menuiseries d'une partie de nos bâtiments communaux (logements T2 et T4, salle communale, église, gîte...), de même que l'intérieur des locaux de notre garderie. Cet investissement représente un montant global de 11 880 €, dont 5 740 € pris en charge par la Communauté de communes dans le cadre de son fonds de concours.

Le rétrofit de l'éclairage public est commencé. Cette initiative vise à moderniser notre réseau d'éclairage en remplaçant les anciennes ampoules par des modèles plus efficaces et durables, notamment des LED. Cela nous permettra de réduire notre consommation d'énergie, ce qui se traduira par une diminution de notre facture d'électricité.

Bien sûr, n'oublions pas les travaux effectués par les bénévoles, tels que la démolition du local dans le cimetière, l'entretien au gîte et au cimetière, le nettoyage de la parcelle derrière le monument, etc. Merci à chacun d'entre vous pour votre temps et vos efforts. Votre travail est précieux et apprécié !

L'installation de la fibre optique sur notre commune est presque achevée. Là où des fourreaux préexistaient, la fibre a pu être enfouie, le travail d'insistance ayant fini par payer, mais au prix de quelle énergie ! Reste à se réjouir des bénéfices en termes d'esthétique et de préservation de notre environnement.

Les travaux de bouclage de nos deux transformateurs électriques sont achevés. Nous allons pouvoir nous consacrer à étudier la sécurité routière des rues du village. Le conseil départemental a prévu d'installer trois dispositifs de comptage au premier trimestre 2025. Ces informations seront essentielles pour effectuer un bilan complet de la situation actuelle. Elles nous aideront à identifier les points critiques et à envisager des mesures adaptées pour renforcer la sécurité.

Le 19 avril, suite au passage de la commission de contrôle des Petites Cités de Caractère®, notre commune a obtenu la reconduction de ce label pour les cinq prochaines années. Cette reconnaissance témoigne de la richesse de notre patrimoine, de notre histoire et de l'engagement de chacun d'entre vous à préserver et à valoriser notre cadre de vie. Merci à vous tous pour votre implication.

L'année 2024 a été très riche en vie associative avec une multitude d'événements. L'exposition *In Situ IX à Saint-Pierre-sur-Rêve*, les concerts et notre incontournable Fête des Lumières qui a été une fois encore une réussite. Les animations au Moulin de Gô contribuent à faire connaître notre patrimoine. Les conférences d'IN VIVO ont enrichi nos connaissances. Un immense merci à tous les bénévoles de ces associations qui ont œuvré pour rendre ces événements possibles.

La commune a fait l'acquisition du terrain à proximité de l'église, ce qui a permis de régulariser la situation de notre monument aux morts qui se trouvait jusqu'alors sur une parcelle privée. En 2025, une réflexion sera menée pour l'aménagement de ce terrain conjointement à celle de la place de l'Eglise.

Je termine avec une pensée pour les personnes qui nous ont quittés en 2024. Je pense tout particulièrement à Catherine, ancienne présidente du comité des fêtes, et à Yukari, notre boulangère. Leur implication dans le village a laissé une empreinte indélébile.

Je remercie l'ensemble de l'équipe municipale, le personnel communal et le service technique pour leur engagement et leur investissement dans la vie de notre commune. J'adresse également mes remerciements à Marie-Pascale qui poursuit bénévolement le fastidieux travail d'archivage à la mairie.

En ce début d'année, l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année soit synonyme de joie, de santé et de prospérité pour vous et vos proches. Que 2025 soit une année riche en moments de partage et en réussites collectives.

Christian Le Blanc, maire

État civil 2024

Naissance

Bienvenue à Thaïs Reumeau née le 4 juillet à Laval.

Mariage

Nous avons eu le plaisir de célébrer l'union de Loïc Reumeau et Gwénaëlle Forestier le 31 août 2024. Nous leur renouvelons tous nos vœux de bonheur.



Loïc Reumeau et Gwénaëlle Forestier

Décès

Marie-France Lugand décédée le 16 janvier 2024.
Catherine Le Souder décédée le 24 juillet 2024.
Yukari Ochiai décédée le 2 août 2024.

Pacs

Barbara Côme et Stephan Pasternicki se sont pacsés le 7 mars 2024.

Baptêmes civils

Tiago et Thaïs Reumeau le 31 août 2024.

Nouveaux habitants et résidents

Ils ont pris Saint-Pierre-sur-Erve comme nouveau port d'attache au cours de cette année ! Certains sont dans les cartons, d'autres dans les gravats de chantier, d'autres encore plongés dans les plans de leur future demeure... Même si les parcours d'installation n'en sont qu'à leurs débuts, nous souhaitons à chacun la bienvenue :

- 4 rue du Gué - Flora Vicens, Jonathan Crescence et Satya
- la Métairie des Grands Auvers – Joseph et Gahliane Beslier
- 1 rue Saint-Sylvain - Guillaume Strehl
- 2 rue Saint-Sylvain - Yannick Barbé
- place de la Bascule - M. et Mme Le Franc
- 250 chemin des Besnardières - Famille Laigle

Portraits de nouveaux Pétriarviens

Yannick Barbé - Retour à la terre... promise

« Après avoir vécu toute mon enfance à Deux-Evailles où mes parents étaient agriculteurs, je suis parti pour mes études à Angers. Je m'y suis ensuite installé comme professeur des écoles. Attaché à mes racines mayennaises, les années passant, j'ai souhaité trouver un pied-à-terre pour mes vieux jours (qui sont encore loin...). Sensible aux paysages bucoliques et à une vie paisible, rénover une maison à Saint-Pierre-sur-Erve apparaissait comme une évidence, connaissant ce village depuis une vingtaine d'années, appréciant son dynamisme, ses sentiers de randonnées, son patrimoine. Maison de vacances, maison de famille, maison de copains, maison de partage pour que mes amis découvrent ce charmant petit coin de Mayenne. »



Flora Vicens, Jonathan Crescence et Satya

« Nous sommes les trois nouveaux citoyens de Saint-Pierre-sur-Erve : Jonathan, Flora et notre fils Satya. Il y a quelques mois, nous étions sur l'île de la Réunion. Aujourd'hui en Mayenne, nous commençons un nouveau chapitre de notre vie. »

Elles nous ont quittés cette année

Catherine Le Souder

Catherine est partie le 24 juillet 2024.



Vous l'avez certainement vue traverser le village sur son cheval Pocus, ou bien rencontrée le long de l'Erve lors d'une balade, dans son champ ou au Bistrot...

Elle était très attachée à Saint-Pierre et s'est investie dans la vie du village. Elle a été présidente du comité des fêtes et a participé à la mise en place de nombreux événements : les Belles chaises, La Coëvronne, le 15 août. Elle a défendu le label des Petites Cités de Caractère® aux côtés de Marcel Mottais.

Sa bonne humeur, son amour de la vie, son énergie communicative, son sens du contact nous la rendent inoubliable.

Yukari Gourdin

Vendredi 2 août, Yukari, notre boulangère japonaise, notre amie, nous quittait.

Elle est venue pour la première fois à Saint-Pierre-sur-Erve en août 1997, lors de la première Fête des Lumières. C'est là qu'elle a eu envie de poser ses valises au fournil. Elle est revenue le 8 mai 1998, jour de la victoire... Elle a marqué de nombreux Pétriarviens et voisins. Unanimes, ils ont aimé sa présence. Irremplaçable. Certains ont souhaité exprimer leurs souvenirs.

« Originaire du pays des cerisiers en fleurs, Yukari était une femme discrète mais d'une détermination sans faille. Rien ne la distinguait des autres, ses vêtements simples et son sourire timide se fondaient avec justesse dans notre paysage quotidien pétriarvien.

Pourtant, derrière cette apparence paisible se cachait une âme travailleuse et innovante ; une âme qui nous marquait tous de son empreinte passionnée pour la nature et l'équilibre. Demeurant toujours humble, préférant laisser parler ses arts plutôt que de se mettre en avant, elle nous manque, nous manquera à tous désormais. » Anne Olganier



« Sourire, présence discrète, empathie, attention, gentillesse, absence... » Thérèse

« Je me rappelle Yukari dans les premiers temps de son arrivée : discrète, à l'affût de ce qu'il fallait faire pour être « à la française » ; son intelligence et sa douceur faisaient oublier sa méconnaissance... Je me rappelle être allée la voir peu après l'arrivée d'Anna. Après être montée par l'escalier extérieur du fournil, je suis entrée dans la pièce où Anna (petite crevette) était éveillée, sous le regard aimant et protecteur de sa maman... Nous étions deux à échanger nos « trucs de mamans » : simplicité et connivence... Je me rappelle Yukari à la chorale : sa voix claire et juste était une valeur sûre pour notre groupe. Et quelles patience et bienveillance quand il s'est agi de nous faire prononcer le japonais !!! Voilà ce que je peux partager sur Yukari, une personne indispensable ! » **Agnès**

« Deux souvenirs très joyeux à évoquer pour nous et pour honorer la mémoire de Yukari. Nous habitons dans le logement de l'école à cette époque et nous avons organisé avec d'autres habitants du village, une fête en l'honneur de Yukari qui arrivait du Japon pour s'installer à Saint-Pierre-sur-Erve. Un joli moment, suffisamment important pour nous en souvenir. Puis le deuxième, nous étions présents avec notre fils, Mathis, au mariage de Yukari et Laurent. Nous étions témoins à cette cérémonie, célébrée par M. Mottais. Ensuite, nous sommes allés dîner à l'Ermitage à Saulges en petit comité puisque nous étions tous les cinq. Ils s'étaient mariés en costumes japonais ; ils étaient très beaux. Un beau souvenir, gravé dans nos mémoires. » **Paulo et Cendrine**

« Yuyu, merci pour toutes les brioches que tu nous offrais ; elles nous manquent. » **Pieris**

« Yuyu, tes cookies sont les meilleurs ! » **Esteban**

« Quand nous poussons la porte du fournil, nous n'avions pas seulement un bon pain, nous avons toujours aussi le joli sourire de Yuyu. » **Stéphanie**

« Yuyu, tu étais ma Japonaise préférée du village et tu le seras pour toujours. » **Sébastien**

Quelques nouvelles des écoles du RPI de l'E.R.V.E.

Les trois enseignants du RPI se sont réunis pour proposer cette rétrospective

La rentrée scolaire 2024-2025 au sein du RPI de l'E.R.V.E (Ecoles Regroupées de la Vallée de l'Erve) a vu l'arrivée de deux nouveaux enseignants en place de Nicolas Transon et Sandrine Langlois, partis profiter d'une retraite bien méritée après de nombreuses années dévouées à instruire les élèves du RPI. Il s'agit de Thomas Pavé, en provenance de Neau et qui officie depuis le début d'année scolaire à l'école de Thorigné-en-Charnie ainsi qu'Elise Deneuve pour l'école de Saulges, après plusieurs années en poste à Brée. Delphine Brault est toujours en service à Chéméré-le-Roi.



Les élèves de Thorigné-en-Charnie avec un intervenant bocager, Sébastien Millet

Cette année, 59 élèves composent notre RPI : 19 en CM1-CM2 à Thorigné-en-Charnie, 18 élèves à Saulges en CP-CE1-CE2 et 22 élèves en maternelle à Chéméré. Ils viennent toujours des quatre villages composant le RPI mais aussi de Blandouet-Saint-Jean puisqu'une convention a été signée entre les deux RPI pour accueillir les CM à Thorigné.

En plus des traditionnels apprentissages dispensés chaque année afin de répondre aux programmes édités par l'éducation nationale, plusieurs projets pédagogiques seront menés. Les élèves pratiqueront différentes activités sportives comme la natation et le sauvetage au Jardin Aquatique d'Evron, le tennis, la danse ou bien encore le vélo. Des haies bocagères (photo) seront notamment plantées à Saulges par les élèves du RPI en partenariat avec la

communauté de communes des Coëvrons. Ils mettront aussi en scène différents albums de Philippe Corentin pour une représentation finale à l'auditorium d'Evron début juin 2025. A cela s'ajoutera la traditionnelle Fête à Gars Jules en fin d'année scolaire.

La page de l'Association des Parents d'Elèves de l'E.R.V.E.

L'Association des Parents d'Elèves (APE) regroupe des parents bénévoles au sein des quatre communes du RPI. Elle revient pour nous sur la rentrée scolaire 2024 des classes maternelle et élémentaires, sur ses missions, ainsi que sur le calendrier de ses actions.

La rentrée 2024 et ses nouveautés

Le lundi 2 septembre marquait le début des cours dans les trois écoles du RPI : Chéméré-le-Roi, Saulges et Thorigné-en-Charnie. Nous avons accueilli deux nouveaux enseignants, Elise Deneuve qui prend la relève de Sandrine Langlois et Thomas Pavé qui remplace Nicolas Transon, tous deux partis à la retraite.

Du côté de l'Association des Parents d'Elèves, l'assemblée générale s'est tenue le 20 septembre pour échanger autour des actions de ventes, de l'élection du nouveau bureau ainsi que des projets de sorties scolaires des classes.

Les actions de l'APE

L'APE organise des événements et des ventes tout au long de l'année pour financer les projets éducatifs des enseignants. En plus de permettre aux familles de se rencontrer et de s'entraider, l'APE aide les enfants à découvrir, apprendre et voir l'école sous un nouvel angle. L'année 2023/2024 a été chargée en dépenses (les élèves du CP au CM2 ont pu partir une semaine dans le Jura découvrir les joies de la montagne l'hiver malgré le manque de neige) qui voit donc bien sûr le résultat net en déficit de 3 438 €. Nous pouvons pourtant considérer l'année très réussie pour les comptes de l'association. Les ventes ayant rapporté 397 € de plus que l'année dernière. Encore un grand merci à tous les parents qui nous suivent régulièrement.

Le bureau de l'association

- président : Grégory Breton
- secrétaire : Claire Moreau
- trésorier : Gillian Duda

L'agenda des événements

Voici les différentes actions à venir en 2025 :

- Vente de janvier : à définir.
- Loto - mars 2025.
- Vente de chocolats de Pâques - avril 2025.
- La Fête à Gars Jules - à Saulges. Cette fête de fin d'année permettra aux élèves de présenter un spectacle devant leur famille. Un repas convivial et des animations seront proposés tout au long de la journée afin que petits et grands passent un beau moment ensemble.
- La fête de la Marabille à Thorigné-en-Charnie - dimanche 3 août 2025.
- La Fête des Lumières à Saint-Pierre-sur-Erve - vendredi 15 Août 2025.

Une autre vente vous sera proposée dans l'année - date non définie.

Nous contacter

Nous sommes toujours à la recherche de volontaires afin de nous aider sur nos événements. Pour cela, il vous suffit de nous écrire par mail à : apedelerve@gmail.com



La page du comité des fêtes

2024 : année pleine de belles découvertes, de bons moments conviviaux et festifs au Bistrot !

Retour sur la saison culturelle et festive pétriarvienne

Février : buvette pour la tête d'affiche du Pôle culturel des Coëvrons puis soirée crêpes

Mercredi 7, le comité a tenu la buvette lors du spectacle **Les Goguettes - en trio mais à quatre** à la salle des fêtes d'Evron.

Vendredi 16, les Pétriarviens se sont retrouvés au Bistrot pour une soirée crêpes et jeux. Chacun a apporté des crêpes, de la confiture, du chocolat, du caramel, des sourires et de la bonne humeur...

Mars : fête du Printemps

Samedi 16, soirée concert avec le groupe aux accents jazz manouche : **La Croqueuse**. Les compositions du quartet (contrebasse, guitares, voix) pleines d'humour et de poésie ont ravi les spectateurs.



Un quatuor à croquer...

Avril : soirée jeu, balade botanique, journée des plantes sauvages, concert, repas des aînés

Samedi 6, Christine Barrère nous a présenté son atelier **2 Tonnes** à travers un jeu collectif sur la transition écologique.

Dimanche 7, nous avons suivi Bertrand Rameaux pour une balade botanique passionnante.



Invitation à la découverte de la botanique au gré des lacets qui mènent à la chapelle Saint-Sylvain

Samedi 13, à l'occasion de la journée des plantes sauvages, Jean-Yves Bardoul est revenu à Saint-Pierre pour une balade poético-botanico-musicale. La journée s'est terminée sur la terrasse du Bistrot autour de l'accordéon, du violon, de la bombarde ou de la flûte du **Trio Crussou & Co.**

Samedi 20, Antoine Lefloch, animateur Mayenne Nature Environnement nous a, une nouvelle fois, sensibilisés à l'ornithologie.



C'est le printemps, le cdf prend l'air : balade poético-botanico-musical, air d'accordéon et sensibilisation à l'ornithologie

Dimanche 21, repas des aînés. Les bénévoles (Sylvie, Catherine, Marie-Thé, Stéphanie, Florence en cuisine ; Cendrine, Virginie, Paulo, Antoine au service) ont accueilli les petits jeunes du village pour un repas haut en couleurs et une ambiance toujours aussi chaleureuse, chapeauté par notre doyen Léon.



Un repas des aînés gourmand et chaleureux (avec Metin Marchand au piano !), autour de notre doyen Léon Huaumé

Mai : ouverture officielle du Bistrot associatif et concert

Mercredi 8, le Bistrot a officiellement ouvert ses portes jusqu'au 30 septembre. La terrasse s'est convertie en scène ouverte pour de nombreux artistes locaux, parfois accompagnés par le duo **Juke Box**.

Les bénévoles sont toujours d'excellents guides touristiques, officiellement reconnus par l'Office de Tourisme Sainte-Suzanne-Les Coëvrons.



Convivialité et nouveaux talents : deux ingrédients qui réjouissent les fidèles du lieu. Attention, 2025, l'année du zinc !

Juin : soirée jeu, vernissage, Main'Erve Trail, Lonely Circus, Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, concerts

Vendredi 7, soirée jeu, sur la terrasse, qui nous a permis de découvrir le Projet Alimentaire Territorial : apprendre à manger bon et local tout en s'amusant.

Samedi 15, vernissage de l'exposition **In Situ IX à Saint-Pierre-sur-Rève**. 55 artistes, dont quelques Pétriarviens (Stefko, Elodie, Clara, Odette, Laurent, Flora et l'atelier patchwork) : trois mois d'exposition pour environ deux cents œuvres, dont quelques-unes marquantes : *La forêt* de Monique Bréteché sous les arcades, *L'exocet* de Leb, Goisbault, Guerrier, Gonzales et Minster et la drôle de créature de Laurent, se rencontrant au-dessus du pont piéton, les petites boîtes poétiques de Fabrice Milleville, les sempiternels personnages de Mijatovic, l'installation d'Elodie dans l'église...



In Situ IX à Saint-Pierre-sur-Rève une édition haute en couleurs !

Pat et Lucio (guitare, accordéon, voix) et **Alain Chauvel** (piano) ont assuré avec enthousiasme et élégance la partie musicale. La soirée s'est terminée par un spectacle cabaret avec **Miss Candy**.

Dimanche 16, les comités de Saint-Pierre, Saulges et Chéméré ont participé à l'organisation du Main'Erve Trail. Les trois comités ont tenu la buvette, préparé les sandwiches et les frites à l'Oratoire de Saulges. Les piano-guitare de **Pat et Lucio** ont enchanté le public.

Du 19 au 22, Sébastien Le Guen, fildeférististe du **Lonely Circus** a tendu son fil devant l'église et s'y baladait dans la journée. Puis il s'installait à la terrasse du Bistrot, ou sur le banc, et notait et dessinait ce qu'il lui était dit, ce qu'il entendait...

Samedi 22, pour les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, des artisans d'art se sont installés sous les arcades. Puis **Lonely Circus** a donné son spectacle (...) **Parenthèse Poin Poin Parenthèse** dans lequel quelques Pétriarviens ont pu se reconnaître.



Invitation à prendre de la hauteur

Juillet : visite des écoles

Mardi 2 : les écoles des alentours sont venues voir l'exposition *In Situ IX* à *saint-Pierre-sur-Rève*. Certains artistes s'étaient déplacés pour jouer aux guides de musée à ciel ouvert.



Des scolaires en pleine séance d'éveil artistique

Août : Journée des Peintres, Fêtes des Lumières, concerts

Jedi 15, dès 7h30, les premiers artistes sont arrivés et se sont installés aux quatre coins du bourg. Au total, quarante-huit peintres ont croqué notre village. Quatre groupes de musique ont animé la journée sur la terrasse du Bistrot, dans la cour de l'école, près du vieux pont, devant l'église : **Pépin**, **Jameuze**, **Dust Unit** et **La Fanfare de Stefko**.



Le 15 août, on trouve des Peintres dans la Cité, des artistes et de la bonne musique ! (Photos 1, 2 et 3 : © Flora Vicens)

A la tombée de la nuit, huit mille bougies ont émerveillé les visiteurs, toujours aussi nombreux, toujours aussi conquis.



Au 15 août, les musiciens prennent de la hauteur... les lumières aussi ! Sur les flots, au pied du pont piéton, un hommage à notre boulangère Yukari Gourdin (Photos 2 et 3 : © Flora Vicens)

Samedi 31, à 18h, dans l'église de Saint-Pierre, **Caravage** a donné une interprétation commentée du **Quatuor pour la fin du Temps** d'Olivier Messiaen et à 20h, un second concert, mêlant jazz manouche et musique classique.

Entre les deux concerts, au Bistrot, une jazz session a permis aux spectateurs de se restaurer dans la bonne humeur.

Septembre : Fête du Four, Journées du patrimoine, finissage, concerts

Samedi 14, les Pétriarviens sont venus au four communal faire cuire leurs plats et les partager, ensuite, sous les étoiles.



Barbara, talentueuse Pétriarviennne

Samedi 21, le Bistrot était sur la route de la **Mad Jacques Vélo en Mayenne** (course nationale non compétitive) et la terrasse, bienvenue par cette chaude journée, n'a pas désempli de l'après-midi ! Puis, dans le cadre (de vélo) des Journées européennes du patrimoine, l'espace Marcel a accueilli Jean-Luc Bansard et ses contes humoristiques de Palestine. Elles se sont

poursuivies par le concert fougueux, rock & blues de **Be My Guest** avec la so sexy singer Barbara !

Samedi 28, c'était le finissage de l'exposition **In Situ IX à Saint-Pierre-sur-Rêve**. Les artistes sont venus décrocher leurs œuvres. Sur la terrasse, **Les Poinchevaux**, guitare et voix, ont honoré la langue française puis **Energ(y)men** et ses sonorités jazz et groovy ont terminé la soirée.



Sonorités jazz à la tombée de la nuit

Novembre : repas bénévole, concert

Samedi 9, le comité a invité tous les bénévoles ayant participé à la Fêtes des Lumières pour un repas convivial.

Samedi 23, **The Pixies** sont venus à Saint-Pierre... la salle était pleine !!! Le public était chaud pour les compositions rocks et épiques du groupe suivant : **Twimble**.



The Pixies, sauce pétriarviennne

Décembre : concert

Samedi 7, ce soir-là, la douceur et l'harmonie des compositions de **Violontare & Guicelle** ont charmé le public.



Violontare & Guicelle, aux notes envoûtantes

Vendredi 13, le Bistrot a accueilli les ateliers du Conservatoire des Coëvrons. Très belle soirée d'artistes en devenir, ambiance rock et chaleureuse.

La page des Amis du Moulin de Gô

En 2024, le Moulin de Gô a accueilli plus de 3 600 visiteurs lors des différentes journées d'ouverture.



Calendrier des portes ouvertes 2025

À noter dans votre agenda !

- 17 et 18 mai : Journées européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier
- 28 et 29 juin : Journées du Patrimoine de Pays
- 15 août : Les Peintres dans la Cité et la Fête des Lumières
- 21 et 22 septembre : Journées européennes du patrimoine

A l'occasion des portes ouvertes :

- cuisson du pain
- buvette

Le 7 juin 2025 : soirée Guingette - places limitées.

Le moulin sera ouvert tous les dimanches après-midi du 25 mai au 24 août 2025.

Perspectives 2024/2025

En 2024, l'association des Amis du Moulin de Gô a débuté son engagement volontaire en faveur de la biodiversité. Leur ambition est de la comprendre, la préserver, la maîtriser et la développer sur le site. L'association s'engage à inscrire leurs actions dans une amélioration continue, à sensibiliser le public, à former les bénévoles et à communiquer.

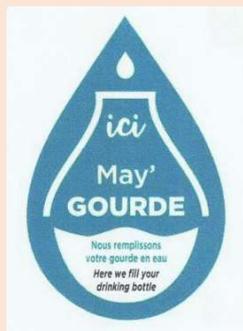


Ce plan d'action volontaire porte sur la gestion durable des espaces verts, la mise en valeur de la flore local et la création d'habitats variés.

Au printemps 2024, une prairie fleurie a été mise en place. Cette expérience sera renouvelée en 2025.



Nos engagements



May'Gourde 53

Participation au nouveau dispositif *May'Gourde 53* lancé par Mayenne Tourisme. Ce dispositif vise à sensibiliser les touristes, les visiteurs sur la réduction des déchets et la gestion de l'eau.



SLOWLYDAYS

Nous nous sommes engagés dans une démarche de tourisme responsable. Slowlydays est une marque d'engagement autour de cinq valeurs :

- bienveillance
- partage
- éco-responsable
- éthique
- local

Des nouvelles du projet 2024/2025

Le dossier déposé auprès de la Fondation du patrimoine pour le financement de la réfection de la toiture suit son cours. L'association a bon espoir de pouvoir commencer les travaux courant 2025.

Un don pour restaurer un patrimoine, c'est accompagner un projet, porter un regard sur ce patrimoine sur ce qu'il fut et lui redonner une nouvelle vie.

La Fondation du patrimoine étant reconnue d'utilité publique, les donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt : 66 % pour l'impôt sur le revenu.



Toute l'actualité sur www.moulindego.com



Association IN VIVO : deux ans, déjà !

Il y a maintenant plus de deux ans que l'idée d'organiser des conférences, des discussions, des débats, des causeries, a vu le jour à Saint-Pierre-sur-Erve.

Dans un premier temps, l'organisation de ces conférences s'effectuait dans le cadre des animations du comité des fêtes.

En 2024, l'association IN VIVO au sein du vivant a été déclarée officiellement auprès de l'administration, ce statut nous permettant, entre autres, d'intervenir en dehors de Saint-Pierre-sur-Erve.

La toute première, en décembre 2022, souhaitait répondre à la question : « Qu'est-ce qu'un agriculteur ? ».

Entre 2023 et 2024, l'association IN VIVO a organisé deux salons du livre lors des Journées européennes du patrimoine :

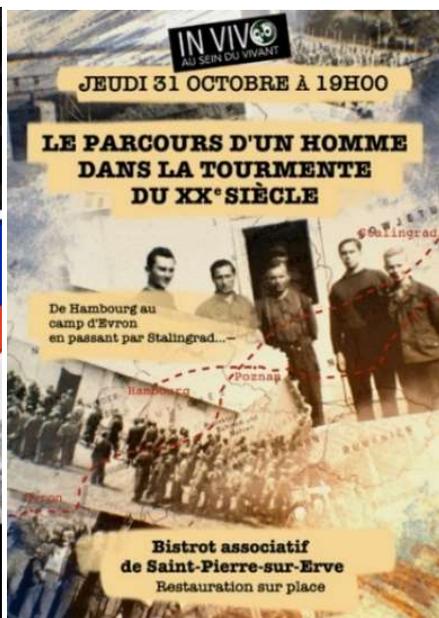
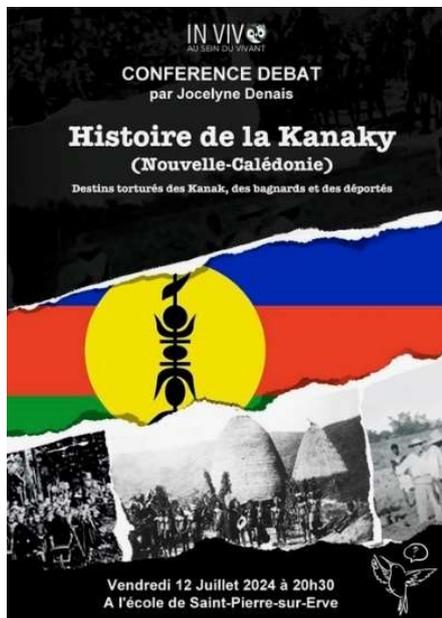


IN VIVO a déjà organisé deux salons du livre

Fin 2024, l'association IN VIVO aura proposé une douzaine de soirées autour des thèmes suivants :

- *L'histoire de l'eau, son cycle et son suivi dans le canton.*
- *Le camp de la Poterie à Meslay, camp d'internement de migrants allemands et autrichiens de 1939 à 1942.*
- *Le nucléaire, pour ou contre ?*
- *Présentation de l'islam par Tayeb.*
- *L'histoire des maires de France et de Saint-Pierre-sur-Erve.*
- *Tous égaux ? Parlons-en ! Vision sur l'égalité homme et femme.*
- *Un conteur d'histoire aura effectué une présentation dynamique de l'Histoire de France.*
- *Il n'y a pas d'étrangers sur Terre, seulement des êtres humains.* Un point effectué sur le quotidien des migrants en France et en Mayenne.
- *La vie quotidienne des Pétriarviens au XVIII^e siècle.*
- *La Commune de Paris en 1871.*
- *Le bien mourir, c'est quoi ?*

- *La vie des chauves-souris* par Mayenne Nature Environnement.
- *Histoire de la Kanaky pour comprendre les évènements en Nouvelle-Calédonie.*
- *Le parcours d'un homme dans la tourmente du XX^e siècle et le camp de prisonniers d'Evron.*
- Projection du film *Vent debout* sur le thème des déchets nucléaires par la COEDRA (Collectif d'Opposition de l'Enfouissement des Déchets RadioActifs).



En 2024, l'association a organisé une douzaine de soirées

Pour 2025, nous avons un programme qui augure d'une belle année avec le 10 janvier une présentation de l'histoire de la Palestine. En mars, un passionné de jazz viendra nous parler de John Coltrane et Mayenne Nature Environnement nous fera passer une chouette soirée en nous racontant la vie de cet oiseau.

En avril, nous ferons le point sur la Sécurité sociale, son histoire et son fonctionnement.

En mai, nous parlerons de décroissance, utopie ou solution ?

Quelques dates restent à trouver pour une présentation de la permaculture et de la suite donnée ou pas aux cahiers de doléances après le mouvement des Gilets jaunes.



Le vendredi 31 janvier aura lieu au bistrot associatif l'assemblée générale de l'association. Venez nombreux, participer, débattre et adhérer si vous le souhaitez.

Très bonne année 2025 - **Dominique Mottais, président de l'association IN VIVO**

Les actualités de l'association Patchwork

Les couturières se réunissent régulièrement les vendredis après-midi à Saint-Pierre-sur-Erve.



Projet de vitrail réalisé avec l'artiste Paul Lemesle

Chaque vendredi de l'année, de 14h à 17h, à l'exception des périodes de vacances scolaires, neuf couturières, dont Danielle Pateau-Coupeau, la présidente, se consacrent à la création de diverses pièces. Cette année, le thème choisi est *Menu d'autrefois*.

Un tirage au sort est organisé chaque année afin de déterminer l'œuvre à réaliser par chaque participant.

À la fin du mois de juin, un rassemblement avec le club de Laval permet d'échanger des œuvres, établissant ainsi une forme de *jumelage* autour du patchwork. Ces échanges d'œuvres et les réalisations communes favorisent la collaboration entre les membres.

L'atelier a également pris part à l'exposition *In Situ IX* à Saint-Pierre-sur-Rêve, sur une proposition de Paul Lemesle. Les couturières ont réalisé un vitrail dans la salle du conseil qui fut autrefois un restaurant. L'œuvre reste exposée dans cette salle.

Enfin, le café et le goûter viennent toujours conclure ce moment de créativité.

Chantiers participatifs

Trois temps forts pour participer à l'entretien de la commune... sans oublier les mains discrètes qui s'activent au fil des jours, qui dans les massifs de la place de la Bascule, qui dans les allées du cimetière...

Comme chaque année, nombreux sont les Pétriarviens à avoir répondu présents à l'appel de la municipalité à prendre part aux travaux d'entretien de la commune.

Samedi 1er juin

Le printemps bien arrosé a fait verdier notre cimetière ! Les bonnes volontés ont été conviées à une session de désherbage.

Samedi 23 septembre

La cabane du cimetière tire sa révérence en prévision de nouveaux projets (lire l'article sur le cimetière communal p. 25 et 26).

Samedi 19 octobre

Deux chantiers participatifs ont été proposés :

- le nettoyage du cimetière,

- le nettoyage du nouveau terrain communal derrière le monument aux morts.

Une quinzaine de valeureux bénévoles se sont activés au nettoyage des allées du cimetière, du jardin et du champ derrière l'église, à la suppression d'une haie et à un aller-retour à la déchetterie. A midi, tout était terminé ! Les bénévoles ont pu se rassembler et se restaurer autour d'un pot offert par le comité des fêtes et d'un repas financé par la commune.



Le 19 octobre, découverte et remise à flot du nouveau terrain communal

Que soient ici remerciés (en espérant n'oublier personne !) : Adrien, Cendrine, Antoine, Jean-Claude, Paulo, Roland & Rolande, Jocelyne, Tayeb, Virginie, Cécile, Pierrick, Thérèse, Stéphane, Jean & Marie-Thé, Christian et tous ceux qui ont répondu « *Présent !* », à chaque fois que la communauté a eu besoin d'eux.

Salles communales : améliorations à l'approche

Avec les nombreuses activités qui ont lieu dans les salles communales (Bistrot associatif, concerts, conférences, location pour des fêtes de famille), le conseil municipal a décidé d'apporter quelques améliorations.

Il est ainsi prévu :

- De faire venir l'eau au bar : le comptoir du Bistrot associatif n'est actuellement pas alimenté en eau et est dépourvu de système d'évacuation, ce qui complique le service en obligeant à de nombreux allers-retours jusqu'à la cuisine pour s'approvisionner et évacuer les eaux usées. A l'occasion de sa présence dans la commune pour le raccordement des transformateurs électriques, l'entreprise de travaux publics SORELUM a réalisé le branchement des eaux usées, y compris terrassement, raccordement sur conduite principale, pose du tabouret, remblaiement et réfection à l'identique, et ce pour un coût relativement faible. Par la suite, un devis sera demandé à une entreprise de plomberie pour finaliser le raccordement du nouvel équipement.
- De renouveler les équipements en cuisine : pour améliorer le confort des bénévoles et de tout utilisateur des salles, la gazinière (vétuste) et l'évier (trop petit) seront remplacés par du matériel professionnel. Les coûts seront partagés par la commune et le comité des fêtes.

CR de la réunion du projet d'aménagement du barrage

Ci-dessous, copie du relevé des échanges transmis par la Direction départementale des territoires suite à la réunion du 30 juillet 2024 à 14h30 concernant l'ouvrage du bourg de Saint-Pierre-sur-Erve.

« À la demande de la DDT, la réunion organisée par M. le maire a pour objectif de réunir les riverains de l'ouvrage du bourg de Saint-Pierre-sur-Erve afin d'échanger sur une solution permettant de régulariser la situation administrative de l'ouvrage.

L'Erve est classé en Liste 2 depuis 2012. Cette obligation réglementaire vise à restaurer la continuité écologique. A ce titre, l'ouvrage du bourg de Saint-Pierre-sur-Erve doit être mis en conformité. Par ailleurs, l'ouvrage du bourg de Saint-Pierre-sur-Erve a fait l'objet d'une décision de perte du droit d'eau fondé en titre en 2011. L'ouvrage présente par conséquent un caractère irrégulier au titre de la loi sur l'eau.

La situation de l'ouvrage a fait l'objet de nombreux courriers. Une rencontre a été réalisée en 2020, en présence de M. Gourdin mais l'ensemble des riverains conviés n'était pas présent. L'ouvrage a sa vanne ouverte en rive droite depuis 2020 et est actuellement dénoyé. Le riverain concerné, M. Gourdin, à l'époque, a exprimé son souhait de mise en conformité. Sur la question de la fermeture de la vanne dans le cadre du règlement du SAGE Sarthe aval, il est rappelé que le règlement n'impose pas de fermeture. De plus, considérant le caractère irrégulier de l'ouvrage, il doit être maintenu ouvert dans l'attente d'une solution plus pérenne. Le SBEMS (Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe) a un rôle d'accompagnement des riverains pour la réalisation des travaux. Le projet proposé consiste à la suppression de l'ouvrage et à son remplacement par une rampe en enrochement présentant un dénivelé d'environ 40 cm. Cette solution permet de conserver une hauteur d'eau tout en assurant la circulation piscicole. Cet aménagement est associé à la création de banquettes et au traitement de la maçonnerie du lavoir. Les travaux sont réalisés par le biais de conventions après accord des riverains. Les travaux sont financés par le SBEMS et les différents partenaires financiers (Agence de l'Eau, Conseil régional, Conseil départemental). Cette solution a fait l'objet d'un avis favorable de l'ensemble des services, y compris des services du patrimoine dans un contexte patrimonial présentant un enjeu fort. Les riverains présents font part de leur souhait de maintenir l'ouvrage et de conserver une hauteur d'eau identique. Ils indiquent ne pas être opposés à l'aménagement de passes à poissons comme c'est le cas à Voutré. Par ailleurs, ils s'interrogent plus largement sur l'intérêt et les conséquences de la suppression de l'ouvrage.

De nombreux retours d'expérience sur le département, y compris sur des rivières présentant des débits d'étiage plus faibles que l'Erve, montrent des résultats satisfaisants suite à l'effacement d'ouvrage. Sur l'Erve, le SBEMS a réalisé de nombreux travaux d'aménagement et d'effacement en concertation avec les riverains. Les propriétaires sont satisfaits des travaux réalisés. Un suivi est réalisé et les résultats montrent une amélioration de la qualité biologique du cours d'eau. Ces résultats sont publics et disponibles sur le site internet du syndicat. Sur la question de réserve incendie, il est rappelé que l'ouvrage n'est pas répertorié par le SDIS car il n'est pas accessible. Lorsque c'est le cas,

De nombreux retours d'expérience sur le département, y compris sur des rivières présentant des débits d'étiage plus faibles que l'Erve, montrent des résultats satisfaisants suite à l'effacement d'ouvrage. Sur l'Erve, le SBEMS a réalisé de nombreux travaux d'aménagement et d'effacement en concertation avec les riverains. Les propriétaires sont satisfaits des travaux réalisés. Un suivi est réalisé et les résultats montrent une amélioration de la qualité biologique du cours d'eau. Ces résultats sont publics et disponibles sur le site internet du syndicat. Sur la question de réserve incendie, il est rappelé que l'ouvrage n'est pas répertorié par le SDIS car il n'est pas accessible. Lorsque c'est le cas,

La gestion coordonnée des barrages, c'est quoi ?

C'est le fait d'unir les propriétaires de moulins et de seuils d'une même rivière autour d'une gestion commune de leurs vannes et clapets.

On profite du débit d'eau important en hiver pour maintenir tous ces ouvrages ouverts pendant plusieurs semaines afin de retrouver un fonctionnement hydraulique naturel. La gestion coordonnée permet d'organiser les manœuvres des vannes et clapets (ouvertures et fermetures) entre tous les propriétaires, selon un calendrier déterminé, pour éviter les à-coups d'eau ou les assècs.

Qui est concerné ?

La Commission Locale de l'Eau du bassin de la Sarthe aval et ses affluents a inscrit dans son règlement (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) l'obligation d'ouverture sur 3 cours d'eau : la Vaigle, l'Erve et la partie aval de la Vègre.

Tous les propriétaires d'ouvrages hydrauliques sur ces rivières sont concernés, sauf ceux ayant un usage spécifique permettant une dérogation (hydroélectricité, navigation...) – demande à faire auprès des services de l'Etat.

Les objectifs sont multiples :

- 1 – répondre aux obligations des propriétaires d'ouvrir leurs vannes en hautes eaux
- 2 – permettre un meilleur auto-courage du cours d'eau en favorisant le transit des sédiments
- 3 – limiter les ouvertures et fermetures de vannes afin de fiabiliser les prévisions de crues
- 4 – faciliter la circulation du poisson



Pour en savoir plus :

<https://www.bassin-sarthe.org/la-gestion-coordonnee.html>

Syndicat du Bassin de la Sarthe : julie.stein@bassin-sarthe.org / 07 48 72 24 57



des aménagements sont réalisés comme à Hardray. Le SDIS s'est par ailleurs positionné favorablement à la suppression de cet ouvrage, en particulier lors d'une réunion en DDT en 2023 sur la continuité écologique. La situation actuelle n'est pas satisfaisante pour les riverains de l'ouvrage et les habitants de la commune. La solution proposée au regard du caractère irrégulier de l'ouvrage permet de conserver les usages et de s'intégrer au patrimoine du site. La possibilité de consulter la population est questionnée. Les riverains présents se prononcent défavorablement à la réalisation de l'effacement de l'ouvrage et de l'aménagement d'une rampe en enrochement. Ils indiquent souhaiter conserver l'ouvrage malgré la situation actuelle qui ne leur apporte pas satisfaction (ouvrage dénoyé, accumulation d'embâcles et de dépôts sédimentaires). »

En conclusion, la DDT adressera un courrier aux trois riverains de l'ouvrage afin de recueillir leur avis par écrit. Si l'absence de volonté de régulariser la situation administrative de l'ouvrage est confirmée, des suites administratives (mise en demeure) pourront être engagées.

Collecte des déchets sauvages

Suite du ramassage des déchets sauvages...

A votre avis, plus ou moins en 2024 ?

« Il espère que pour 2024, il n'aura pas à augmenter le nombre d'heures passées à collecter davantage de déchets ». C'était la conclusion de l'article publié en 2023...

Le constat en 2024 : davantage de déchets sauvages, des sacs entiers jetés dans les fossés, souvent avec des litières pour animaux :

- le même trajet : la route de Vaiges jusqu'à la carrière, la route de Saint-Jean jusqu'au ruisseau du Moulin aux Moines, la route de Thorigné jusqu'au carrefour de la route de Saulges en terminant par la route des grottes jusqu'au site, sans compter les autres petits chemins qui entourent le village de Saint-Pierre-sur-Erve ;
- la même cause : protéger la nature ;
- la même démarche : collecter les déchets sauvages dans les fossés et trier dans les containers ;
- la même durée de collecte : cinq à six heures ;
- la même fréquence : quatre fois par an ;
- le même conseil en 2025 : en balade, prendre un sac pour collecter les déchets sauvages ;
- la même chose pour 2025 ? Oui, évidemment ;
- en fin d'année 2024, il y a eu du nouveau : des déchets (sacs de courses en plastique) ont été livrés directement chez moi, soigneusement calés avec des pierres pour éviter qu'ils ne s'envolent. Un service à domicile, c'est toujours agréable, n'est-ce pas ?
- la même conclusion : espérer une baisse significative des déchets sauvages ramassés dans les fossés.



Déchets sauvages : un ramassage plus conséquent en 2024

Travaux sur les bâtiments communaux

Au fil des travaux, notre village retrouve sa physionomie d'avant la grêle de 2022. En prime un surcroît de pimpant à la faveur de nouvelles mises en couleur des menuiseries des bâtiments communaux !

Le 20 mai 2022, une grêle sans précédent s'est abattue sur le village. Au cours de l'année 2023, priorité a été donnée à la restauration des toitures des logements communaux afin de permettre aux habitants de reprendre au plus tôt une activité normale.

A compter du printemps 2024, les couvreurs ont pu poursuivre leur intervention sur les bâtiments communaux :

- l'église (hors clocher, à venir en 2025) pour l'entreprise Bellier de Vaiges ;
- les arcades pour l'entreprise Gréard de Saint-Pierre-sur-Erve.



Les bâches d'après la grêle ont cédé la place à de belles couvertures en ardoise

Restauration des peintures

Autre chantier annoncé et réalisé en 2024, celui de rénovation des peintures défraîchies : gîte (porte, fenêtres et clôture), église, four communal, bâtiment arcades, banc, monument aux morts, salles communales (y compris garages), logements T2 et T4, lavoir... Une opération qui, en plus de préserver ces équipements, a permis de leur redonner un pimpant certain !



Les bâtiments communaux avant l'opération de mise en couleurs

Un aperçu de la nouvelle palette...



Un aperçu des rafraichissements et des mises en couleur

Restauration de la passerelle d'Hardray

Suite à la dégradation de la passerelle par un automobiliste qui a pris la fuite, la restauration a été effectuée et a permis de renforcer la sécurité de ce lieu de passage qui est aussi le sentier de randonnée qui relie Saint-Pierre-sur-Erve et les grottes de la vallée de l'Erve.



Réseau eaux pluviales

Suite à quelques épisodes d'inondation, il a été procédé à l'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales dans la cour derrière les salles communales. Les canalisations existantes ont été remplacées par de nouvelles d'un diamètre supérieur et un piège à eau a été installé.

Plan de financement

Ci-dessous le plan de financement de ces travaux.

	Dépenses	Recettes
Travaux de peinture	7 833,55 € HT	
Restauration passerelle d'Hardray	1 383,59 € HT	
Réseau d'eaux pluviales	2 265,42 € HT	
Subvention 3C Coëvrons fonds de concours		5 741,28 €
Autofinancement		5 741,28 €
<i>Total</i>	11 482,56 € HT	11 482,56 €

Perspectives 2025

Ci-dessous les travaux d'ores et déjà à l'ordre du jour de l'année 2025 :

- rétrofit de l'éclairage public (remplacement de l'ensemble des sources lumineuses par un éclairage à LED, moins énergivore) ;
- restauration de la couverture du clocher ;
- restauration de la couverture du four communal ;
- restauration de la couverture des dépendances contiguës aux arcades ;
- restauration de la couverture du lavoir communal.

Les locaux de l'ancienne école accueillent désormais une MAM

Le projet initié en juin 2023 est maintenant opérationnel

Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture de la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) *Graines d'Artistes*, qui a eu lieu le 22 octobre 2024.

Ce projet a été porté par deux assistantes maternelles, Solenne et Rachel, qui ont exprimé leur engagement à offrir un cadre chaleureux et sécurisé pour l'accueil des jeunes enfants.

La mairie a souhaité encourager cette initiative en prenant en charge le loyer ainsi que les factures d'électricité et d'eau pendant la première année. Cette aide vise à faciliter l'installation des assistantes maternelles et à promouvoir un accueil de qualité au sein de notre commune.

La MAM *Graines d'Artistes* a bénéficié de la collaboration de plusieurs partenaires, notamment la Caisse d'allocations familiales (Caf), la Protection maternelle et infantile (PMI) et le Relais de la Petite Enfance (RPE) des Coëvrans. Nous tenons à remercier chaleureusement tous ces acteurs pour leur mobilisation autour de ce projet, qui a permis de réaliser les travaux nécessaires à l'accueil des enfants en toute sécurité et en conformité avec la réglementation. Les travaux ont été financés à 80 % par la Caf, le reste étant pris en charge par la commune.

Dans un premier temps, Solenne accueille deux enfants pétriariens. Rachel la rejoindra en 2025. Ensemble, elles disposeront des agréments pour accueillir jusqu'à huit enfants.



Solenne et Rachel



Aperçu des aménagements de la MAM

Pour permettre à la communauté de découvrir ce nouvel espace, une journée portes ouvertes sera organisée prochainement. Ce sera l'occasion de visiter les locaux et de rencontrer Solenne et Rachel qui sont prêtes à s'investir pleinement dans cette belle aventure.

Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans leur projet.

Informations utiles :

- **contact** : 07 66 29 71 13 ou par mail grainesdartistes.mam@gmail.com
- **horaires d'ouverture** : 7h30 à 19h00, du lundi au vendredi

Réflexions sur la sécurisation de la circulation

Résumé des pistes évoquées lors de la visite du directeur de Mayenne Ingénierie

Le 21 août 2024 a eu lieu une réunion sur site à laquelle ont participé deux habitants - Pierrick Renou et Jocelyne Denais -, ainsi qu'Alysée Desforges, cheffe de projet Programme Villages d'avenir, et Christian Marquet, directeur de Mayenne Ingénierie.

Ci-dessous un résumé des pistes évoquées :

- La réalisation d'une écluse RD 583 semi-franchissable sous le carrefour CR des Grottes. L'enrobé restant pour la circulation VL serait de 3 m + caniveau béton opposé existant. L'îlot d'écluse serait réalisé en granit de 5 cm chanfreiné collé sur le futur tapis d'enrobé (chambre télécom à remonter de 5 cm). Si la commune le souhaite, un devis pourrait-être proposé ultérieurement par Mayenne Ingénierie pour une étude de faisabilité/estimation.
- Devant la sortie de la mairie, l'idée d'une fresque peinture éphémère sur le rectangle d'enrobé a été évoquée afin d'inciter les VL/PL à respecter la limitation à 30 km/h. Si la commune souhaite expérimenter ce dispositif, elle devra solliciter directement l'avis du gestionnaire de la voie (ATD), mais aussi l'avis de l'ABF.
- Concernant la rue de l'Erve RD 235, il a été indiqué par les riverains que la rectitude et la largeur de chaussée (5,10 m d'enrobé) pouvaient inciter les VL à ne pas respecter la zone 30. L'idée d'une résine sur les rives de chaussée de la RD 235, mais aussi sur le plateau avec la rue du Gué a été évoquée afin de corriger l'effet visuel, mais aussi canaliser les "piétons-touristes" qui se déplacent entre l'église et le pont piéton. Si la commune le souhaite, un devis pourrait-être proposé ultérieurement par Mayenne Ingénierie pour une étude de faisabilité/estimation pour plusieurs scénarios.

En conclusion, les mesures de vitesse proposées permettraient de définir précisément les écarts de conduite sur les 2 RD en agglomération. En fonction des résultats, la commune pourrait décider d'engager ou pas une réflexion avec les différents partenaires (élus, riverains, usagers des voies, ABF, gestionnaire des voies, DDT, Mayenne Ingénierie...).

Proposition de mise en place de points de comptage

La nécessité de débiter par la réalisation d'un bilan de la circulation comme un préalable à toute action faisant consensus, la commune retient le dispositif de points de comptage proposé par Mayenne Ingénierie, composé de trois points qui seront mis en place dans le bourg. L'opération de comptage sera suivie du traitement des données et de la rédaction d'un rapport Mayenne Ingénierie pour un montant global de 667,80 € TTC. Le calendrier proposé fait état d'une mise en place en février ou mars 2025.



Travaux de bouclage de nos lignes haute tension

Initié par Enedis, un projet destiné à réduire l'impact des éventuelles coupures de courant

Fin 2022, des équipes d'Enedis se sont rapprochées de la mairie pour faire part d'un projet de création d'un bouclage des lignes à haute tension qui desservent notre bourg, l'une depuis la place de la Bascule, la seconde depuis le parking Saint-Sylvain. L'objectif pour Enedis étant de faire en sorte que moins de clients soient touchés en cas de coupure de courant, notre bourg étant en fin de desserte.



Les travaux pour le bouclage des deux transformateurs EDF ont débuté le 16 septembre et se sont poursuivis jusqu'à fin octobre. La route a été ponctuellement barrée en fonction de l'avancement des travaux qui se sont effectués par tronçons, au départ du haut du bourg jusqu'à la route de Saint-Jean-sur-Erve.

Après rebouchage des tranchées, il reste une bande de raccord bitume de 30 à 40 cm de large visible sur toute la longueur de la route. La

réfection de la chaussée mise à mal à cette occasion sera logiquement associée aux travaux d'aménagement et de sécurisation à venir.

Perspectives pour le nouveau terrain communal

Un nouvel espace à destination des habitants en centre-bourg

Courant 2024, la commune a fait l'acquisition du terrain situé derrière le monument aux morts. Cet achat s'est effectué après discussion avec les anciens propriétaires et l'acheteur des bâtiments des 2 et 2 bis rue Saint-Sylvain auquel ce terrain était lié. Nous tenons à les remercier pour cet accord, lequel stipulait entre



autres la rétrocession d'une partie de la parcelle, environ 1 000 à 1 200 m², au nouveau propriétaire. La revente s'effectuera début 2025, après la réalisation du bornage.

Cette acquisition nous permet dans un premier temps de régulariser la situation de notre monument aux morts qui était jusqu'à présent sur terrain privé. Par la suite, nous devons réfléchir au devenir de ce terrain et nous nous y consacrons d'ores et déjà. En amont, il nous faut regarder les possibilités juridiques des règles d'urbanisme. Cette réflexion sera menée conjointement à celle de l'aménagement de la place de l'Eglise pour laquelle nous sollicitons le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Mayenne dans le cadre d'un conseil à la

maîtrise d'ouvrage avec une aide en matière de programmation urbaine, architecturale et aménagement paysager. Le CAUE avait déjà été sollicité lors de l'aménagement de la place de la Bascule.

Cet accompagnement est nécessaire pour mener à bien ce bouquet de projets – sécurisation de la circulation, aménagement de la place de l'Eglise et du nouveau terrain communal – qui, nous l'espérons, participeront encore à l'embellissement de notre commune. Dès que nous disposerons d'esquisses, nous vous en ferons part.

Perspectives pour le cimetière communal

Premiers jalons pour les travaux actés en 2024

La cabane du cimetière a fait l'objet d'une demande de permis de démolir accordée en février 2024 puis d'une démolition en bonne et due forme dans le cadre d'un chantier participatif le 23 septembre.



Le fond du cimetière... avant et après le chantier participatif !

Cet espace libéré permettra d'aménager :

- un jardin du souvenir ;
- un columbarium.

Après un état des lieux effectué, une procédure de reprise va être engagée dès janvier 2025 pour toutes les concessions échues.

Obligations de la commune :

- informer les concessionnaires ou leurs ayants droits par courrier ;
- procéder à l'affichage d'un avis concernant les concessions arrivées à échéance à la porte du cimetière concernée ;
- procéder à l'affichage d'un avis sur chaque concession.

Afin de permettre de répondre aux interrogations des usagers, le conseil municipal, après délibération du 12 décembre 2024 valide :

- un règlement intérieur du cimetière.

N'oubliez pas d'effectuer le renouvellement de vos concessions en contactant la mairie.

Délibération N° 2022/55 du 14 octobre 2022

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de fixer les tarifs des concessions au cimetière à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- Concession trentenaire de 1 m² : 75 euros
- Concession trentenaire de 2 m² : 140 euros
- Concession cinquantenaire de 1 m² : 100 euros
- Concession cinquantenaire de 2 m² : 200 euros

Les concessions pour enfants jusqu'à 12 ans inclus sont fixées à :

- Concession trentenaire : 75 euros
- Concession cinquantenaire : 100 euros

Rappel concernant l'entretien du cimetière

Depuis l'entrée en vigueur, le 1er juillet 2022, de l'interdiction des produits phytosanitaires dans les cimetières, les communes se doivent d'assurer un entretien sans pesticides. Cela ne serait pas possible sans les bénévoles qui œuvrent, au fil de l'eau ou à l'occasion des chantiers participatifs, en complément du service technique. Merci à eux !

Missions de l'architecte conseil des Petites Cités de Caractère®

L'association des Petites Cités de Caractère® en Mayenne met gracieusement à disposition l'expertise d'un architecte du patrimoine dont la mission est de conseiller les particuliers dans leurs projets. Il les accompagne en prenant en compte toutes ses composantes : leurs attentes, leur budget et le respect de la réglementation.

Entreprendre des travaux en secteur protégé peut sembler particulièrement contraignant, d'où le service proposé. L'architecte conseil se rend au domicile du particulier pour un temps d'échange au cours duquel alternent écoute et propositions. Les rendez-vous durent environ 45 minutes. Une fiche conseil détaillée est remise à la fin de l'échange : y sont résumées les orientations choisies - souvent illustrées par un croquis - ainsi que les éventuelles démarches administratives. L'architecte conseil accompagne également les particuliers dans leurs demandes de subventions.

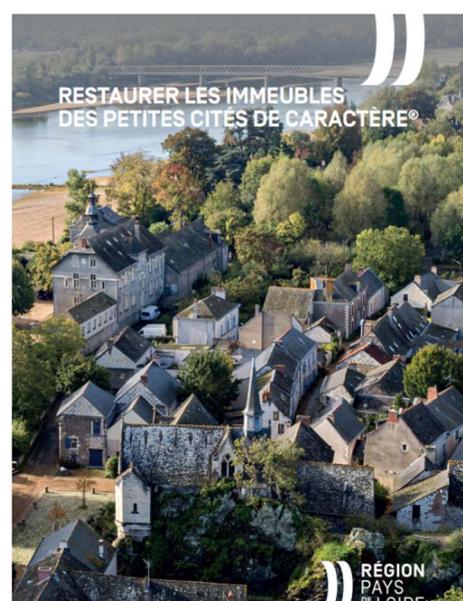
Des aides financières destinées aux propriétaires privés

Pour une période deux ans - d'avril 2023 à avril 2025 -, notre commune fait partie des dix Petites Cités de Caractère® concernées par l'aide de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme *Centres Anciens Protégés*. Ce dispositif permet aux propriétaires privés d'habitations et de dépendances d'intérêt patrimonial d'obtenir des aides pour leur restauration extérieure. Dans le cadre de ce dispositif, la Région finance 20 % de la dépense subventionnable (subvention comprise entre 1 500 € et 10 000 €) par propriétaire ou copropriétaire. La commune abonde à hauteur de 5 %.

Travaux éligibles

Restauration des façades visibles ou non, toitures et murs de clôture des immeubles situés à l'intérieur des périmètres des centres sélectionnés, validés par la Région et accessibles au moins ponctuellement, à l'exclusion des travaux de simple entretien.

L'éligibilité aux aides doit au préalable être confirmée par l'architecte du patrimoine mandaté par la Région, sous des critères de périmètre et de réelle mise en valeur du bâti ancien.



En 2023-25, la Région aide les particuliers qui font des travaux (sous réserve d'éligibilité)

L'architecte du patrimoine est à la disposition des habitants sur rendez-vous pour l'étude de leur projet (cadrage, étude des devis, aide au montage du dossier de subvention...).

Engagements des propriétaires

En contrepartie de l'aide reçue, les propriétaires s'engagent à :

- ne pas céder la propriété avant un délai de neuf ans après l'attribution de la subvention de la Région ;
- ne pas utiliser du PVC ou tout autre matériau non compatible avec l'approche patrimoniale reconnue par l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (maintien ou pose).

Agenda 2025

Les permanences des architectes conseil dans les communes adhérentes sont financées par la Région et déployées par l'association des Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire. En raison des restrictions budgétaires annoncées, cette prestation sera revue à la baisse en 2025 (six permanences au lieu de dix jusqu'alors).

Février	Avril	Mai	Juillet	Septembre	Novembre
4	1 ^{er}	20	8	30	18

En cas de besoin d'aide dans le cadrage d'un projet, à noter également la possibilité de faire appel à l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de la Mayenne au 02 53 54 54 45 ou par mail :

udap53@culture.gouv.fr

L'année 2024 en chiffres

Demandes déposées dans l'année :

- certificats d'urbanisme : 9
- déclarations préalables : 9
- permis de construire : 1
- permis de démolir : 1

Renouvellement de l'homologation Petite Cité de Caractère®

Le 19 avril 2024, notre commune a accueilli la commission d'homologation en vue de sa reconduction dans le réseau.

Être une petite Cité de Caractère® et le rester, ce n'est pas rien ! Tous les cinq ans - sept dans le cas présent, du fait de l'interruption liée au Covid -, les communes accueillent une commission dont la mission est de contrôler le respect par la commune de la charte du réseau.

La matinée a débuté par un temps en salle. Après avoir accueilli les membres de la commission au Bistrot associatif, les équipes municipales – élus et représentants des associations - ont présenté la cité dans ses grandes lignes. Ils ont ensuite fait part des nouvelles réalisations de la commune depuis la dernière visite de la commission et des projets pour les cinq années à venir dans le cadre de son programme pluriannuel.



Ce préambule terminé est venu le moment de la visite de Saint-Pierre-sur-Erve à l'aide d'un micro et d'une enceinte portable pour une durée d'1h30. Puis, à l'issue de cette visite, nouveau temps en salle pour une réunion interne de la commission sans les représentants de Saint-Pierre-sur-Erve avec lecture de la grille des critères et avis de chacun.



Après la présentation en salle, place à la visite guidée

A l'issue de cette visite, les membres de la commission ont poursuivi leur route vers une autre Petite Cité de Caractère®, celle de Sainte-Suzanne-et-Chammes, où ils étaient attendus pour une seconde visite...

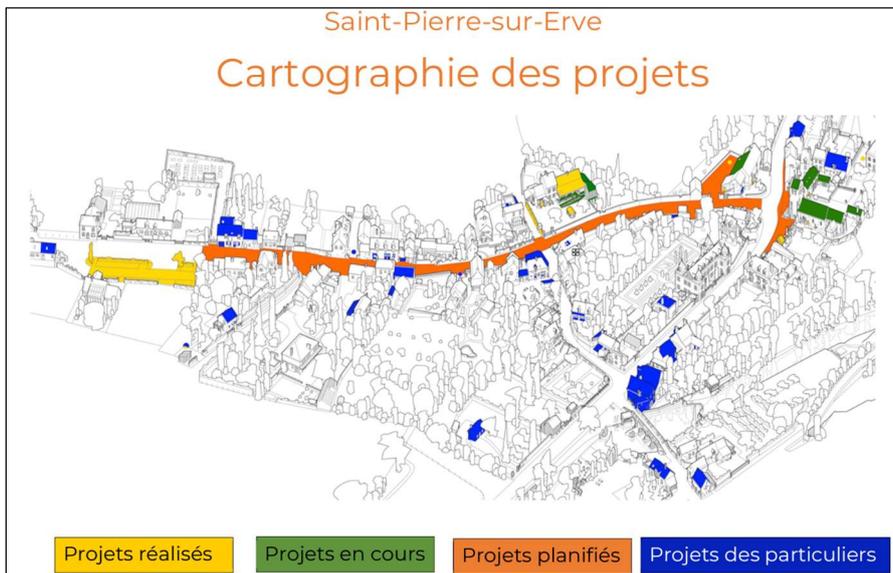
Des préparatifs conséquents

N°	Nature des opérations	Montant		Subventions		Autres financements						2018-2027							
		HT	TTC	Région/PCC	Etat	Dpt	Comm. de communes	Auto-financement	Sauvegarde art Français	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
1	Aménagement place de la bascule - mur du cimetière et de la mairie	137 000 €	164 400 €	29 500 €															
2	Abribus	3 000 €	3 600 €																
3	Mur cour d'école	13 500 €	16 200 €	4 045 €															
4	Accessibilité des bâtiments publics - signalétique	16 400 €	19 680 €																
5	Toiture école	22 550 €	27 120 €																
6	Géothermie gîte	25 360 €	26 805 €						ADEME										
7	Géothermie logement T2 et T4	45 800 €	48 320 €						ADEME										
SOUS TOTAL		263 610 €	306 125 €	33 545 €															
EN COURS																			
1	Toitures bâtiments public-vitreaux toiture église	142 000 €	167 800 €	36 370 €															
3	Peinture bâtiments publics	xxx	xxx																
2	Amenagement de l'école en MAM	31 000 €	37 200 €						CAF										
SOUS TOTAL		173 000 €	205 000 €	36 370 €															
PLANIFIEES																			
		Estimatif																	
1	Sécurisation rue des Tisserands et du Haut Bourg	25 000 €	30 000 €																
2	Aménagement place de l'église avec cheminement vers parking route St-Sylvain	150 000 €	180 000 €	45 000 €															
3	Aménagement salle des associations	70 000 €	84 000 €																

En amont de cette visite, la commune devait produire un dossier de présentation de la cité comprenant :

- une grille d'auto-évaluation ;
- un programme pluriannuel d'investissements de 2018 à 2027 ;
- une fiche par projet (réalisé, en cours, planifié).

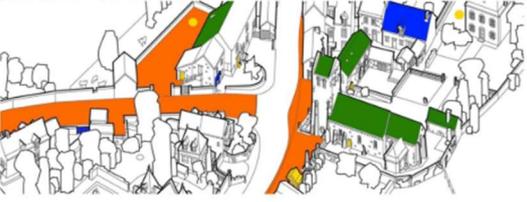
Vue d'ensemble des projets



Exemples de fiches projet

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS

Opération n°2 - Aménagement place de l'église avec cheminement vers parking Saint-Sylvain **PLANIFIEE**



Contexte
Au cours des deux dernières décennies, les abords de l'église ont fait l'objet d'un important travail de valorisation. Dans ce qui est devenu en 2022 « L'Espace Marcel Mottais », les visiteurs et les habitants profitent d'un environnement privilégié pour déambuler, se divertir et partager des moments conviviaux (Fête du four...). A l'époque où ont été réalisés ces importants aménagements, le parvis de l'église n'a toutefois pas pu être intégré aux réflexions.

Objectifs recherchés
La place de l'église est la principale porte d'entrée de la commune. Elle est également le lieu le plus animé et fait office de vitrine touristique pour notre cité. L'embellissement du parvis de l'église participera à rehausser l'agrément de la place. En réduisant le stationnement, il restituera un emplacement de choix aux piétons et au public de nos commerces.

Description de l'opération
Pour ce dossier, qui sera initié en même temps que celui de sécurisation des rues des Tisserands et du Haut bourg et dont le cahier des charges reste à écrire, nous nous appuyerons également sur l'expertise du CAUE. Pour ce qui est du cheminement jusqu'au parking Saint-Sylvain, une première réflexion a déjà été engagée sous l'impulsion d'habitants qui se sentaient en insécurité vis-à-vis des voitures au sortir de leur domicile. Ces réflexions doivent être poursuivies.

Date de réalisation des travaux
2026-2027

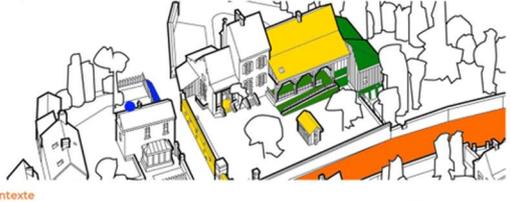
Estimation des travaux
150 000 € HT / 180 000 € TTC (dont 45 000 € d'aides de la région)

CONSEIL ARCHITECTURAL → Aménagement parvis, rue Saint-Sylvain
« Style » : séparer les circulations piétonnes et routières
→ À minima, sécuriser devant les poteaux d'antenne des habilitations
Projet : 2 bornes
Cheminement piéton
Largeur 6,40m
Aménagement d'espaces parvis de l'église par la végétation et les quinottes

36

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS

Opération n°2 - Aménagement de l'école en Maison d'Assistants Maternelles (MAM) **EN COURS**



Contexte
A la rentrée 2023, notre école maternelle n'a pas rouvert ses portes. Suite à la décision de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de supprimer un poste sur le RPI, nous avons été contraints de fermer notre école, notre commune étant celle qui fournit le moins d'enfants. Mais la commune continue de faire partie du RPI. La garderie est conservée et le petit car passe toujours par Saint-Pierre-sur-Erve. Le RPI fonctionne donc dorénavant à trois classes et deux garderies. L'effectif actuel est de 61 élèves.



Objectifs
Les bâtiments accueillent encore une garderie, Saint-Pierre-sur-Erve faisant toujours partie du RPI. Réfléchir à l'ouverture d'une MAM permettrait de mutualiser et d'optimiser ces installations existantes. Dans notre bassin de vie, ce mode de garde présente un intérêt certain et propose une offre de service intéressante à long terme pour les familles qui font face à de nombreuses difficultés de garde pour leurs enfants. Enfin, la création d'une MAM nous a paru pouvoir consolider le maintien des écoles restantes de notre RPI.

Description de l'opération
L'objectif est de mettre à disposition cet espace - après travaux - aux porteurs de projets qui souhaitent créer une MAM. A date, deux assistantes sont positionnées sur le projet.

Date de réalisation des travaux
Printemps-été 2024 pour une ouverture probable en septembre 2024.

Estimation des travaux
31 000 € HT / 37 200 € TTC

Dans le cadre des travaux prévus dans l'ancienne école, la commune bénéficiera d'une aide financière du PIAje (Plan d'investissement pour l'accueil des jeunes enfants) de la Caf et de la PMI pour la mise en conformité.

33

Reportage sur France 3 Pays de la Loire

Les visites des commissions de contrôle de Saint-Pierre-sur-Erve, puis de Sainte-Suzanne l'après-midi, se sont déroulées sous l'œil attentif d'équipes de France 3. Le sujet a été diffusé le 19 juin dans le 19/20 de France 3.

L'avis de la commission

Dans un courrier daté du 12 juillet, signé de Françoise Gatel, présidente des Petites Cités de Caractère® de France et de Joseph Baudouin, président des Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire, notre commune a été informée du renouvellement de son statut de commune homologuée.

Les retours de la commission ont notamment souligné :

- la présentation orale de la commune effectuée par cinq représentants différents qui montre l'importante motivation de la municipalité actuelle ;
- association très dynamique pour les animations (55 par an) qui participe fréquemment aux actions du réseau ;
- évolution de la ZPPAUP en PVAP dans le cadre d'un travail commun avec la Petite Cité de Saulges.

Le jury a tout particulièrement félicité la commune pour :

- son travail depuis la dernière visite ;
- l'utilisation du plan cavalier au sein de son dossier ;
- sa présence constante au sein du réseau ;
- l'implication de ses habitants clairement visible depuis l'espace public par la qualité des espaces verts des particuliers.

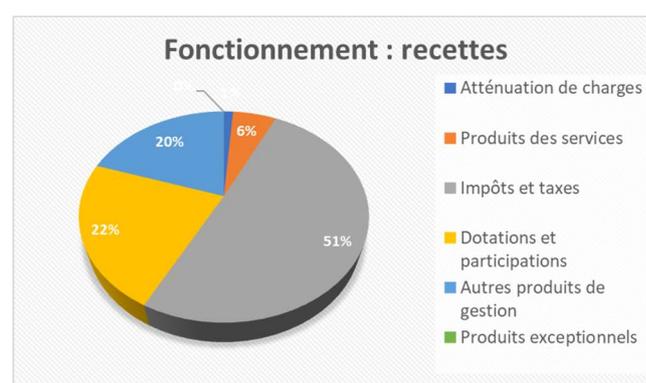
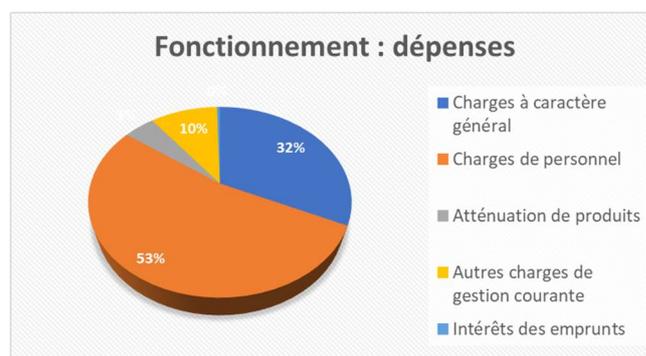
A leur tour, une nouvelle fois, le maire et le conseil municipal remercient et félicitent les habitants pour leur contribution active à l'animation et la mise en valeur du patrimoine !

Compte administratif 2023

Ci-dessous la présentation du compte administratif de la commune pour l'année 2023.

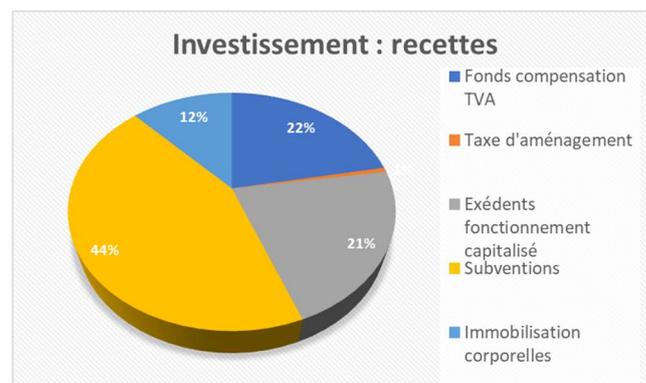
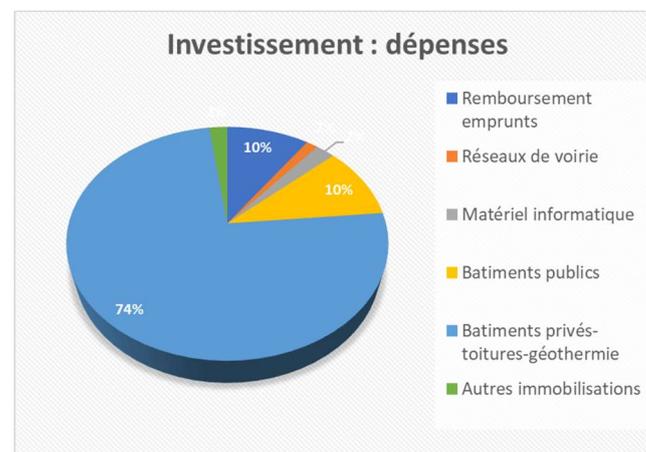
Dépenses et recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	en €	en %
Dépenses	141 909	100
Charges à caractère général	45 354	32
Charges de personnel	75 402	53
Atténuation de produits	6 425	5
Autres charges de gestion courante	14 118	10
Intérêts des emprunts	610	0
Recettes	203 946	100
Atténuation de charges	2 522	1
Produits des services	11 870	6
Impôts et taxes	103 200	51
Dotations et participations	45 826	22
Autres produits de gestion	40 432	20
Produits exceptionnels	96	0
RESULTAT FONCTIONNEMENT	62 037	
Exédent reporté	82 643	
RESULTAT FONCTION CUMULE	144 680	



Dépenses et recettes d'investissement

INVESTISSEMENT	en €	en %
Dépenses	70 819	99
Remboursement emprunts	6 900	10
Réseaux de voirie	974	1
Matériel informatique	1 602	2
Batiments publics	7 179	10
Batiments privés-toitures-géothermie	52 653	74
Autres immobilisations	1 511	2
Recettes	30 416	101
Fonds compensation TVA	6 693	22
Taxe d'aménagement	183	1
Exédents fonctionnement capitalisé	6 552	22
Subventions	13 310	44
Immobilisation corporelles	3 678	12
RESULTAT INVESTISSEMENT	- 40 403	
Déficit antérieur reporté	6 552	
RESULTAT INVESTISSEMENT CUMULE	- 46 955	
Reste à réaliser dépenses	100 000	
Reste à réaliser recettes	60 401	
Résultat des restes à réaliser	-39 599	
RESULTAT FONCTIONNEMENT CUMULE	144 680	
RESULTAT INVESTISSEMENT CUMULE	- 46 955	
RESULTAT CUMULE	97 725	
Résultat des restes à réaliser	-39 599	
RESULTAT après restes à réaliser	58 126	



Offre d'hébergement touristique et location de salles

Gîte communal Le Presbytère



Il fait bon séjourner dans notre gîte communal !

Situé dans un cadre authentique, en plein cœur de la vallée de l'Erve et au pied des grottes de Saulges, cet ancien presbytère du XIXème a été réhabilité en gîte en 2002. Il est labellisé Gîtes de France depuis 2018 et bénéficie d'un classement trois épis.

Conçu pour l'accueil jusqu'à huit personnes, il comprend une salle à manger, un salon, trois chambres avec une salle de bain équipée d'une baignoire et de deux salles d'eau équipées de douche.

Ses thématiques : Pêche – Randonnée – Bienvenue aux animaux – Télétravail.

Le nouveau chauffage par géothermie est installé depuis le 23 décembre 2021. Il constitue un investissement extrêmement important, non seulement en terme économique, écologique et financier, mais aussi pour ce qui est du confort apporté.

Après une très belle année 2023, la fréquentation est en recul :

- nombre de nuitées en 2022 : 155
- nombre de nuitées en 2023 : 219
- nombre de nuitées en 2024 : 137

Réservation sur www.gites-de-france.com

Quelques avis

« Séjour très agréable »

Accueil sympathique dans ce gîte spacieux et tranquille, mais au cœur d'un village exceptionnel, animé par une exposition permanente superbe. Les lits sont confortables, nous reviendrons.

« Un séjour très agréable dans une belle maison au cœur d'un charmant village de caractère »

Notre séjour s'est très bien déroulé au sein d'une belle campagne. Le gîte avec ses trois chambres, ses deux salons, une grande salle à manger et un très grand jardin nous a permis de passer une semaine de vacances familiales en profitant pleinement de l'intérieur et de l'extérieur. Nous avons apprécié le confort, la propreté et la beauté du lieu.

« Gîte agréable, douillet et paisible »

Maison bien agréable, au calme, bien située, à la fois bourg et campagne. Beaucoup de richesse, maisons bien rénovées. Joli village et belle cité de caractère. Plein de bonnes choses à découvrir tout près parmi les villages voisins de Saint-Pierre-sur-Erve. Nous gardons de très bons souvenirs. Nous étions huit vacanciers du même avis. Une équipe d'accueil très sympathique et réactive. Merci pour le sourire et les conseils.

Tarifs 2025

TARIFS LOCATION	1 NUIT	2 NUITS	3 NUITS	4 NUITS	5 NUITS	6 NUITS	7 NUITS	NUITÉE SUPPL.	WE 1 OU 2 NUITS
MOYENNE SAISON	263 €	263 €	275 €	275 €	330 €	396 €	463 €	+ 51 €	263 €
HAUTE SAISON	366 €	366 €	418 €	418 €	470 €	497 €	542 €	+ 72 €	366 €
PROMOTION	Réduction de - 10 % sur ces tarifs, accordée aux habitants de la commune								
1 MOIS (hors HS)	1 230 €								
TARIFS CHARGES ANNEXES :									
Forfait ménage							90 €		
Linge de toilette : par personne							5 €		
Supplément pour animaux : par animal/nuitée							6 €		

Salles communales : à disposition pour vos événements festifs et conviviaux

Les salles communales situées place de l'Eglise sont à votre disposition pour vos événements. Profitez d'une cuisine tout équipée :

- gazinière 4 feux,
- grand réfrigérateur avec compartiment congélateur,
- micro-ondes,
- lave-vaisselle,
- vaisselle de cuisine et de table (verres, assiettes, plats, bols...)



PRESTATIONS

TARIFS

Repas familial (40 personnes max.)	
- pour habitant de la commune	80 €
- pour habitant hors commune	95 €
Vin d'honneur (60 personnes max.)	40 €
Goûter, soirée sans repas (60 personnes max.)	30 €
Location du lendemain	25 €
Frais de chauffage	
- par jour de location (forfait pour 125 kW)	20 €
- si dépassement, kW supplémentaire	0,15 €

Il ne vous reste plus qu'à installer et décorer les tables à votre idée pour fêter anniversaires, jour de l'an, retrouvailles...

La salle bénéficie d'un accès pour personnes à mobilité réduite (nouvelle porte) et de toilettes adaptées.

Gîte de groupe : le Domaine des Hallais



Réservez sur www.leshallais.fr

Ce corps de ferme entièrement rénové comprend huit grandes chambres avec une capacité de trente couchages. Il y en plus un grand salon avec TV et jeux de société, une salle à manger avec une machine à café Nespresso, une cuisine professionnelle très bien équipée, une piscine d'intérieur chauffée toute l'année, une salle fitness et une salle d'activités (avec une table de ping-pong ou aménageable en salle de réunion pour les séminaires ou pour les soirées dansantes). Label Tourisme et Handicap (tous handicaps avec une chambre PMR pour quatre personnes au RDC). L'endroit est très calme avec des jardins autour du gîte, un terrain de pétanque, un barbecue et deux terrasses. Idéal pour vos fêtes d'anniversaires ou à la fin de l'année, week-ends de détente entre amis ou collègues, sorties de clubs de randonneurs ou escalade, motards ou collectionneurs de vieilles voitures ainsi que les petits mariages et les vacances d'été.

Entreprises pétriariennes



**LES ÉCURIES
DE LA BONDIE**

Ecurie de propriétaire

Pension pré
Pension boxe / paddock
Valorisation
Cours personnalisé / coaching
Elevage Bondie

06.86.08.00.40
Fabien Le Borgne

Sain • Biocha • Céréales biologiques



**Le Fournil
du Cadre**

Cuill au feu de bois

Le Fournil du Cadre
Lionel et Yukari Gourde
1 place de l'église
53270 Saint Pierre sur Erve
Tél. - Fax : 02 43 90 28 91
laurent.gourde@wanadoo.fr

Horaires du fournil

Lundi
Mercredi
Vendredi
De 16 h à 19 h 00

GAEC de l'ERVE
Le Morlier
53270 St Pierre / Erve

Vente de viande à la ferme

Bovins élevés dans la Vallée de L'Erve

Vendue sur commande par caissettes de 15 kg
Étiquetée et emballée sous vide par un établissement agréé

CONTACT :
Mmes Mire MICHAUD : 02 43 90 52 47
06 99 55 73 92
M. CAROT ARIET : 06 90 99 74 41




PHOTOGRAPHE

Flora Vicens

www.floravicens.com
Flora Vicens Photographie
floravicensphotographie
06 82 45 13 85
vicens.flora@gmail.com
Pays de la Loire

Bryan WILLIAMS

Maçonnerie

Entretien des espaces
verts

williamsnbryan3@gmail.com



Margot Pelmoine
OSTÉOPATHE ANIMALIER

Jean-Philippe GREARD

Couverture, charpente, ossature bois,
isolation extérieure

Tél. : 06 63 79 90 45



Margot Pelmoine
Ostéopathe animalier

06.18.54.20.55

margotpelmoine_osteoanimalier
Margot Pelmoine - Ostéopathe animalier

Départements 53-72-49
(autres départements sur demande)

N° d'inscription OA 1063

Travaux agricoles

Alain HUAUME

La Lèverie

53270 Saint-Pierre-sur-Erve

Tél. : 02 43 90 25 66



Adrien Tellier
Entretien paysager

- Taille de haies
- Débroussaillage
- Taille d'arbres et d'arbustes raisonnée
- Tonte de pelouse

+ de 10 ans d'expérience
Diplômes : Travaux paysagers et Arboriste-grimpeur

Adrien Tellier
06 08 45 27 30
adrien.entretien-paysager@orange.fr

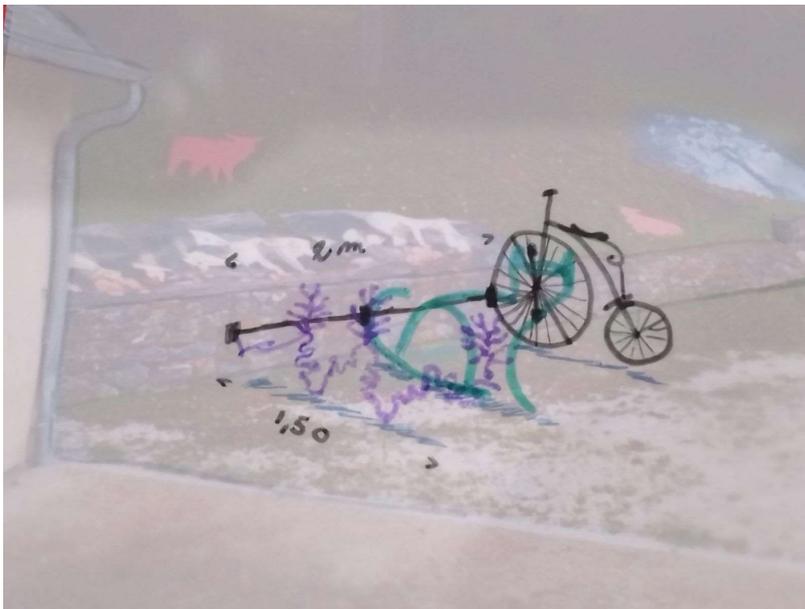
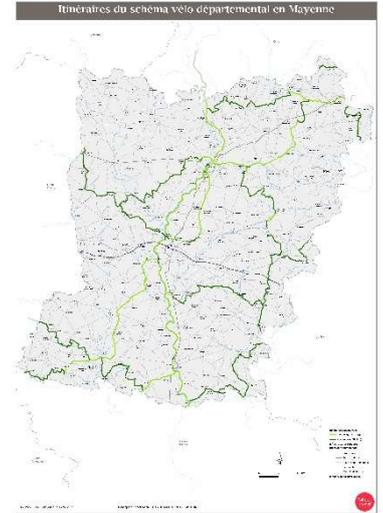
53270
Saint-Pierre-sur-Erve

Déploiement du projet de véloroute

Une boucle alternative à la Vélo Francette passe par notre village

La Communauté de communes porte actuellement un projet de véloroute des Coëvrons, laquelle est appelée à traverser notre commune et à constituer une boucle alternative à la Vélo Francette (chemin de halage de la Mayenne) en suivant le trajet suivant : Mayenne, Grazaay, Jublains, Hambers, Sainte-Gemmes-le-Robert, Evron, Sainte-Suzanne-et-Chammes, Torcé-Viviers-en-Charnie, Blandouet-Saint-Jean, Saint-Pierre-sur-Erve, Saulges où la boucle se prolonge jusqu'à Entrammes d'un côté et jusque Val-du-Maine de l'autre pour rejoindre la Vélo Buissonnière.

Vous avez pu d'ores et déjà remarquer les nouveaux panneaux avec un vélo blanc sur fond vert, proposant des itinéraires propices aux balades à bicyclette. Dans le cadre de son déploiement, il est prévu d'installer trois arceaux de stationnement pour vélos. Ils ont pour vocation de répondre aux besoins des cyclistes en matière de sécurité et de praticité, et de contribuer ainsi à l'attractivité de notre territoire pour les amateurs de cyclotourisme.



En clin d'œil à l'empreinte artistique de la commune, les arceaux seront réalisés par des artistes locaux

Un emplacement possible a été identifié derrière le Bistrot. Saint-Pierre étant une Petite Cité de Caractère® musée à ciel ouvert, les trois arceaux seront des œuvres réalisées par les artistes Eugénie Bal, Man-Athan et Stefko, sculpteurs habitués à créer pour l'exposition *In Situ à Saint-Pierre-sur-Rêve*. Ils seront implantés en avril 2025.

Villages d'avenir et Plan de paysage

En 2023, les cinq communes de la Vallée de l'Erve (Blandouet-Saint-Jean, Saulges, Saint-Pierre-sur-Erve, Thorigné-en-Charnie et Sainte-Suzanne-et-Chammes) se sont engagées dans le dispositif Villages d'avenir, pour se préparer aux besoins d'aménagement et aux évolutions à venir en matière d'habitat, de transition énergétique, de valorisation patrimoniale, d'attractivité et de développement touristique.

Notre entrée dans le dispositif Villages d'avenir nous a permis depuis un an de poser les premières bases de cette construction territoriale en étant retenu pour l'appel à projet national Plan de paysage, en identifiant l'action à mettre en place en matière de transition écologique, énergétique, de logement et d'établissement recevant du

public avec le projet d'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier Energétique et enfin en engageant la réflexion autour d'un projet de commune nouvelle à l'échelle du Val d'Erve.

Cette première année d'accompagnement en ingénierie territoriale par nos deux chefs de projet et les services de la DDT nous permet de faire un bilan positif des actions engagées dans le cadre du dispositif Villages d'avenir. La temporalité proposée de cet accompagnement, au regard du nombre de communes que représente notre grappe, et les besoins d'ingénierie ne nous a pas permis de structurer suffisamment les projets engagés.

Les cinq communes de la Vallée de l'Erve (Blandouet-Saint-Jean, Saulges, Saint-Pierre-sur-Erve, Thorigné-en-Charnie et Sainte-Suzanne-et-Chammes) souhaitent poursuivre leur présence dans le dispositif programme Villages d'avenir dans le cadre de la deuxième vague qui sera ouverte au début de l'année 2025.

L'objectif est de pouvoir bénéficier d'une ingénierie avec une temporalité en corrélation avec la préparation des dossiers structurants pour l'avenir de notre territoire. Trois grandes orientations ont été retenues. Ces orientations s'inscrivent dans notre projet de territoire du Val d'Erve en retenant les axes de travail suivants :

1 - Un projet structurant pour la transition écologique et le développement touristique avec l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan de paysage à l'échelle du Val d'Erve

- L'objectif de l'élaboration et la mise en œuvre de ce Plan de paysage est de pouvoir mieux développer et coordonner les actions entreprises entre les cinq communes autour de la préservation et de la valorisation des paysages, du patrimoine naturel et du patrimoine bâti du Val d'Erve.
- L'enjeu de ce projet est de faire émerger l'identité du territoire *Val d'Erve* correspondant à un bassin de vie et de préserver écologiquement une entité paysagère remarquable.
- Le plan est construit au travers d'un projet de valorisation et réhabilitation du patrimoine naturel bâti, culturel décliné en programme d'actions :
- Elaborer un plan pluriannuel de gestion, de rénovation, de valorisation du bâti historique.
- Réaliser un atlas des paysages du Val d'Erve en lien avec le travail engagé à l'échelle de la communauté de communes des Coëvrons et du Pays d'Art et d'Histoire.
- Accompagner la coordination et le développement d'équipements de médiation patrimoniale (Maison du Patrimoine, Moulin de Gô, Musée de l'Auditoire, Grand Moulin, Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine).
- Aménager et rénover les équipements d'information touristique (office du tourisme, point d'information).
- Elaborer une stratégie de communication commune pour développer une offre de produits touristiques à l'échelle du Val d'Erve.
- Travailler sur un plan de rénovation et d'entretien du patrimoine de la Vallée de l'Erve (églises, calvaires, sanctuaires) et du patrimoine vernaculaire rural, éléments marqueurs du paysage.
- Développer les infrastructures de mobilité douce touristique par un schéma pour les activités de nature (vélo route, accueil vélo, signalétique des itinéraires de randonnée, base Trail) à l'échelle de la Vallée de l'Erve en partenariat avec la Communauté de communes, le Département et la Région.
- Elaborer une stratégie d'aménagement et de gestion des équipements d'accueil des visiteurs, touristes et estivaliers (espaces de baignade, campings, plans d'eau, espaces de stationnement, aires de camping-car), pour anticiper les enjeux de surfréquentation touristique.

2 - Un Schéma Directeur Immobilier et Energétique pour la réhabilitation et rénovation de logements et bâtiments communaux

- La volonté des communes est de mettre en œuvre une stratégie immobilière pour les cinq communes du Val d'Erve par le biais d'un Schéma Directeur Immobilier et Energétique de rénovation énergétique des logements communaux et des bâtiments publics, en particulier ceux classés ERP.

- Inclure dans ce schéma un plan pour faire diminuer les logements vacants, les rendre à nouveau accessibles par la rénovation du bâti ancien des cœurs de villages.
- Prioriser dans les rénovations la redensification de l'habitat en intégrant le cahier des charges de loi ZAN.

3 - Un projet d'évolution territoriale du Val d'Erve pour accompagner la réflexion d'un territoire communal élargi autour d'une commune nouvelle du Val d'Erve

Dans le contexte territorial, financier, démographique actuel, les cinq communes du Val d'Erve souhaitent engager la réflexion d'une évolution territoriale en se donnant le temps et les ressources en ingénierie pour étudier un scénario de commune nouvelle par le biais d'une nouvelle candidature au dispositif Villages d'avenir.

Les actions proposées pour cette nouvelle phase de candidature Villages d'avenir, au-delà de la poursuite des projets propres à chaque commune, s'inscrivent tous dans une dimension transversale avec l'objectif de les porter à l'échelle du territoire de la Vallée de l'Erve.

Mise en place de la redevance incitative dans les Coëvrons

La redevance incitative est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 sur le territoire des Coëvrons. Elle a remplacé la taxe d'enlèvement des ordures ménagères prélevée jusqu'à présent avec les impôts fonciers.

La redevance incitative a pour objectif de diminuer la quantité d'ordures ménagères produite en encourageant les Coëvronnais à mieux trier leurs déchets. Le système de facturation associé est basé sur la quantité de déchets produite par chaque foyer.

Règlement de facturation de la redevance incitative

Quelques précisions ou modifications, validées le 5 novembre 2024 en conseil communautaire :

- obligation d'identification auprès du Service Déchets des Coëvrons ;
- tout local est réputé, par défaut être occupé par un redevable ;
- chacun doit communiquer au service tout changement de situation susceptible d'avoir un impact sur la facturation de la redevance ;
- règle de proratisation : la proratisation est calculée au jour près.

En cas de refus, non justifié, tout usager sera facturé sur la base suivante :

- forfait six personnes pour un usager particulier ;
- forfait K pour un usager professionnel.

Grille tarifaire

Les tarifs 2025 sont inchangés :

- abonnement : 115 € par an ;
- tarif unitaire du dépôt (inclus et supplémentaire) : 1,90 €.

Les usagers peuvent bénéficier d'un bonus de 10 € déduit de leur facture s'ils réalisent cinq dépôts de moins que le nombre inclus dans leur forfait.

Forfait (nombre de personnes dans le foyer)	Nombre de dépôts inclus dans le forfait par an	Coût total du forfait (abonnement + dépôts inclus)
1	17	147,30 €
2	26	164,40 €
3	36	183,40 €
4	44	198,60 €
5	52	213,60 €
6 et plus	60	229 €
Résidence secondaire	36	183,40 €

Avancement de l'archivage de la mairie

Le petit mot de Marie-Pascale

Avant mon départ à la retraite, je m'étais engagée à remanier totalement le classement et l'archivage des dossiers de la mairie pour faciliter l'installation de la nouvelle secrétaire. Mais en raison de la surcharge du travail de secrétariat de mairie pendant mes derniers mois d'activité, je n'ai pas pu honorer cet engagement.

C'est pour cette raison que, depuis juillet 2022, je reviens régulièrement en mairie pour effectuer bénévolement cette mission. Autant le nouveau classement des dossiers courants a été réalisé en quelques semaines, autant l'archivage des anciens dossiers est plus compliqué et plus long à mettre en place. Ce travail est supervisé par



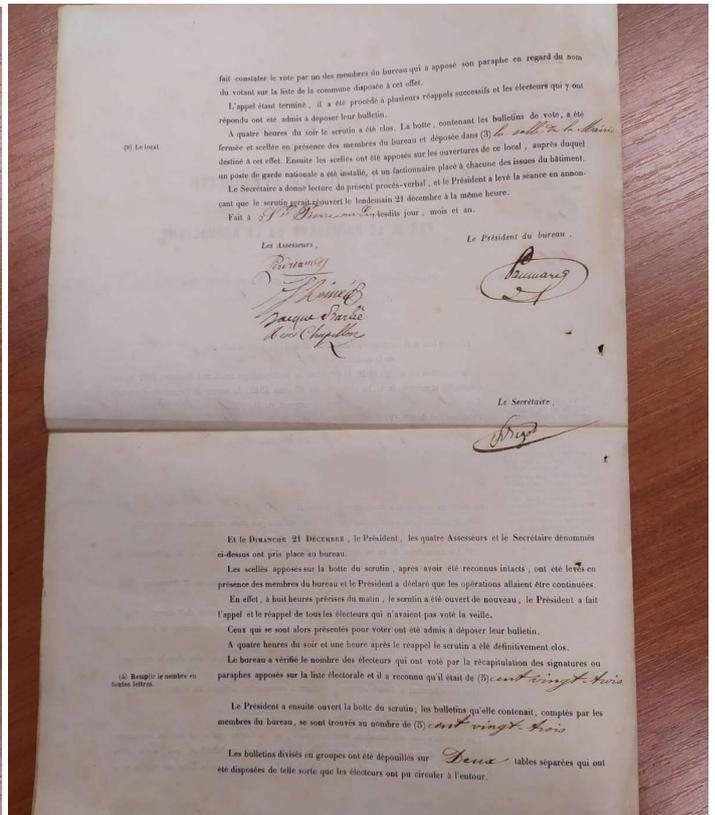
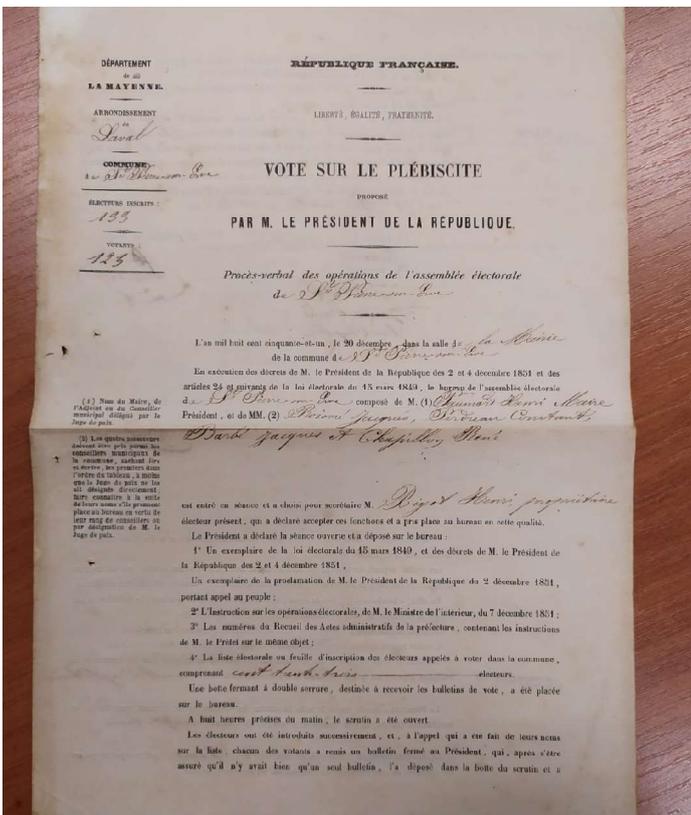
Archiver, c'est aussi éliminer !

les services des Archives départementales selon une réglementation stricte. Il faut tout d'abord trier tous les documents dont les plus anciens datent des années 1800. Certains peuvent être éliminés après avoir été répertoriés sur des bordereaux qui doivent être soumis à l'accord du directeur des Archives départementales.

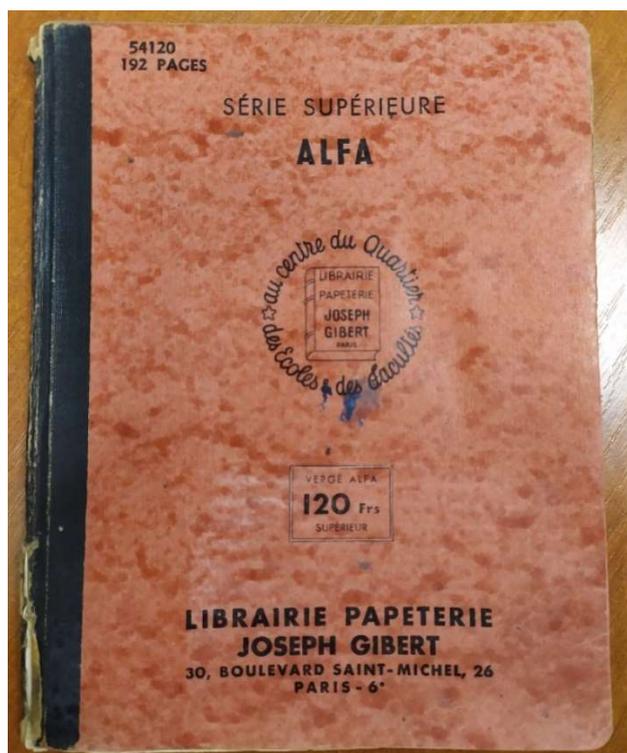
Un premier tri et une première demande d'élimination avait été faits en 1995. En juillet dernier, une deuxième demande d'élimination a permis de supprimer 57 boîtes d'archives et dans quelques mois un troisième bordereau d'élimination sera transmis aux services départementaux des Archives pour détruire à nouveau une cinquantaine de boîtes.

Cela permettra de faciliter le classement des autres documents qui sont à garder pour une période de conservation différente selon leur catégorie. Ce travail qui pourrait paraître fastidieux est en fait riche en découvertes telles que, par exemple :

- un procès-verbal d'élections datant de 1851,



- un cahier d'écolier où sont inscrits les paiements d'actes d'état civil en 1966,



Relevé des droits d'expédition des actes de l'état civil -
Année 1966 - Au cours 169,00 francs -

Date	Droit des actes (libaire)	Droits des actes (Percepteur)	Timbres	Total
23-12-1965		1,00	0,30	1,30
27-12-65	1,00			1,00
12-1-66	2,00		1,00	3,00
17-1-66		8,00		8,00
11-2-66	1,00			1,00
10-3-66		1,20	0,30	1,50
11-3-66	1,00			1,00
21-3-	1,00			1,00
25-3-		1,00	0,30	1,30
13-4-	1,00			1,00
27-4-	1,00	13,00		14,00
18-5-	1,00		0,30	1,30
26-5-	1,50			1,50
7-6-	1,00			1,00
9-6-	8,50	1,00		9,50
15-6-		1,50	0,30	1,80
		16,30	5,50	21,80

- un article de journal relatant la décoration de mères de famille de la commune en 1976,
- la lettre de démission, pour raisons de santé, de M. Albert Bouteloup, maire de 1965 à 1980,



Mairie de SAINT-PIERRE-SUR-ERVE (MAYENNE)
TEL. 14 THORIGNÉ-EN-CHARNIE

Le 20 mars 1980

M. BOUTELOUP
Maire de SAINT-PIERRE SUR-ERVE
à
Monsieur le Préfet de la Mayenne
Bureau du Cabinet
LAVAL

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien accepter ma démission de Maire de SAINT-PIERRE-SUR-ERVE, à compter du 15 Avril 1980, pour les raisons suivantes :

Doyen d'âge des Maires de la Mayenne, je suis âgé de 82 ans, depuis le 29 janvier 1980 ;

Ancien Combattant des deux guerres mondiales, victime d'un grave accident de service en 1948, et porteur d'un stimulateur cardiaque depuis 1971, mon état de santé ne me permet plus d'assumer convenablement la charge de ma commune, que mes concitoyens m'avaient confiée depuis 1965.

Je tiens à confirmer que, seules, ces raisons d'âge et de santé me font renoncer à mes fonctions de Maire, et qu'aucun désaccord n'est intervenu avec les Membres du Conseil Municipal. Restant membre dudit Conseil, qui se trouvera ainsi maintenu au complet, il y aura seulement lieu de procéder à l'élection du nouveau Maire, et des deux Adjoints si besoin est.

C'est avec regret que je me vois contraint d'abandonner l'administration de ma petite commune, où je me suis efforcé, pendant 15 ans, d'œuvrer pour le bien de tous ; mais, dans les circonstances présentes, c'est la seule décision raisonnable.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération

A. Bouteloup
A. BOUTELOUP
Chevalier de la Légion d'Honneur

- d'anciens imprimés insolites : certificat de vie, certificat de non divorce, certificat de récolte,

totalelement terminée et j'aurai donc accompli ma mission. Cela aura été pour moi une bonne transition entre la vie active et la retraite. Cela aura aussi permis un passage de relais en douceur avec Anne, ma *successeuse*, qui a repris avec beaucoup de professionnalisme cette fonction de secrétaire générale de mairie. Je lui souhaite autant de plaisir que moi à exercer ce métier exigeant mais tellement enrichissant !

Revue de presse 2024

Que s'est-il passé à Saint-Pierre-sur-Erve en 2024 dans la presse locale ?

Cette année encore, notre village a été une nouvelle fois bien représenté en nombres d'articles dont voici les titres :

- *Alexandre Mijatovic expose ses sculptures*
- *L'artiste XIII-Carole expose dans le village*
- *Elodie Lemerle expose dans l'église*
- *Jean-Louis Rappard expose ses œuvres dans le Bistrot*
- *L'épée de Lancelot visible au bord du sentier qui mène à la Chapelle Saint-Sylvain*
- *Gérard Lefort expose dans le Bistrot associatif*
- *Fabrice Milleville expose dans le village*
- *François Soutif expose dans le Bistrot associatif*
- *Conférence débat sur les chauves-souris dans notre environnement*
- *Association IN VIVO invite Anne Ollagnier à conter la vie quotidienne des Pétriarviens de la première partie du XVIII^{ème} siècle*
- *A Saint-Pierre-sur-Erve associations et culture priment*
- *Stefko expose dans le village avec l'exposition In Situ IX à Saint-Pierre-sur-Rêve*
- *Thierry Marchand expose pour In Situ IX à Saint-Pierre-sur-Rêve dans le village*
- *8 000 bougies illuminent le village le 15 août, le Moulin de Gô illuminé par les bougies, un atelier de sculpture à la fête des lumières, Boris un des lauréats à la journée des Peintres dans la Cité*
- *Deux week-ends pour faire la fête au bistrot samedi 21 pour les Journées européennes du patrimoine et 28 septembre pour un salon du livre organisé par l'association IN VIVO et le comité des fêtes*
- *Balades et découvertes à Saint-Pierre-sur-Erve par Antoine Lefloch*
- *7 743 bougies en 2023*
- *La guinguette au Moulin de Gô*
- *La Fête des Lumières se prépare*
- *30 convives pour le traditionnel repas des aînés organisé par la municipalité et le comité des fêtes*
- *Les Amis du Moulin de Gô : une assemblée dans la Sarthe*
- *Signature de convention : Sauvons le Moulin de Gô*
- *Des projets autour de la culture pour l'association IN VIVO qui a tenu sa première assemblée générale*
- *Nouveau bureau au comité des fêtes*
- *Le bien mourir c'est quoi ? Thème proposé par l'association IN VIVO*
- *Des dimanches après-midi jeux au bistrot associatif tous les quinze jours proposés par l'association IN VIVO*
- *Venez découvrir les chauves-souris au Bistrot communal*
- *La saison au Moulin de Gô redémarre le 18 mai*
- *La fibre installée en 2024*
- *Monique Bréteché expose dans le village*
- *Journée des plantes avec Jean-Yves Bardoul*
- *Vernissage de l'exposition In Situ IX à Saint-Pierre-sur-Rêve*



- *D'ici à la Toussaint, le cimetière sera nettoyé*
- *L'exposition In Situ IX à Saint-Pierre-sur-Rêve, prévue le 15 juin, prend forme*
- *Des animations gratuites ce samedi au Moulin de Gô*
- *Christian Poincheval recherche des tissus*
- *Quelle était la vie des Pétriarviens entre 1700 et 1750 ? Première conférence de l'année 2024 pour l'association IN VIVO*
- *Du cirque graphique avec Sébastien Le Guen*



Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à l'ensemble des résidents qui contribuent à faire de Saint-Pierre-sur-Erve un village aussi dynamique.

Nous tenons à remercier chaleureusement Roland et Paulo qui s'investissent dans la découpe et le classement de ces articles dans la presse. Ils sont consultables dans un porte-vue au Bistrot associatif. Votre contribution est précieuse et permet de conserver une mémoire vivante de nos activités et événements. Merci à vous !

Vos rendez-vous électoraux et vos élus

Pas d'élections prévues en 2025. Les prochaines échéances seront les municipales en mars 2026.

Les conseillers départementaux du canton de Meslay-du-Maine



Julie (Ducoin) Jean

Membre de la commission permanente
- Présidente de la commission Prévention et Protection de l'enfance
- Membre de la commission Insertion et

Action sociale de proximité

[La Mayenne Ensemble](#)

9 Rue des Croix

53480 Vaiges

06 26 24 36 53

julie.ducoin@lamayenne.fr

Remplaçante : Stéphanie Lambert - 1re adjointe de La Cropte



Sylvain Rousselet

Membre de la commission permanente - Vice-Président de la commission d'étude Enseignement et Citoyenneté - Membre de la commission d'étude Insertion et Action sociale

de proximité - Titulaire de la commission d'appel d'offres

[La Mayenne Ensemble](#)

Remplaçant : Christian Boulay - Maire de Meslay-du-Maine

Les conseillers régionaux



Samia Soultani-Vigneron

14e Vice-présidente du Conseil régional
Déléguée à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la commission Entreprises, développement

international, numérique, croissance verte, tourisme, innovation et enseignement supérieur et recherche

[Aimer et agir pour les Pays de la Loire](#)

Les conseillers régionaux (suite)



Florence Desillière

Membre du Conseil régional

[Aimer et agir pour les Pays de la Loire](#)



Guillaume Garot

Membre du Conseil régional

[Printemps des Pays de la Loire](#)



Daniel Gendry

Membre du Conseil régional

[Union centriste](#)



Philippe Henry

8^e Vice-président du Conseil Régional
Délégué à l'écologie de la commission Territoires, ruralité, environnement, transition écologique et énergétique, eau, logement, infrastructures

numériques, sécurité et santé

[Union centriste](#)



Gilles Ligot

Membre du Conseil régional

[Union centriste](#)



Solène Mesnager

Membre du Conseil régional

[L'écologie ensemble](#)

Députée



Géraldine Bannier

Membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation
[Mouvement Démocrate](#)

geraldine.bannier@assemblee-nationale.fr

Stéphanie Garot, collaboratrice parlementaire est également à votre disposition au 02 43 12 63 82

stephanie.garot@clb-an.fr

Sénateur



Guillaume Chevrollier

Vice-Président de la commission de l'aménagement du territoire et du

développement durable. Membre de la délégation sénatoriale aux outre-mer

[Les Républicains](#)

g.chevrollier@senat.fr

Sénatrice



Élisabeth Doineau

Membre de la commission des affaires sociales. Membre de la mission d'évaluation et

de contrôle de la sécurité sociale

e.doineau@senat.fr

Députée européenne



Valérie Hayer

Membre de la commission des budgets
Membre de la DASE
Délégation

pour les relations avec les pays de l'Asie du Sud-Est et 'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)

[Groupe Renaissance](#)

Tél. : 0033 3 88 1 75639

La maîtrise des nuisibles en quelques chiffres

Nous tenons à exprimer encore une fois nos sincères remerciements à Roland pour son engagement dans la lutte contre les nuisibles au sein de notre commune.

En 2024, Roland a réussi à piéger un total de cent cinq ragondins, deux rats musqués et une cinquantaine de rats d'égouts. Par ailleurs, près d'une quarantaine de nuisibles ont été capturés par Guy Richard, qui contribue également à cette initiative. Nous lui exprimons également notre gratitude.

Il est à noter que, bien que la présence de rats ait diminué, un pic a été observé durant la période estivale, avec une majorité d'adultes et très peu de jeunes individus. Cette année, aucune cage n'a été volée, et la population de rats semble moins présente, car ils se nourrissent principalement d'herbe durant la journée, ainsi que de pommes et de châtaignes en fonction des saisons.



Les opérations de piégeage ont été étendues cette année, notamment à proximité du ruisseau de la Bancelière et en amont et aval des lagunes de Saint-Pierre-sur-Erve, sans intervention au Gô. Concernant l'étang de la Clémencière, les nuisibles proviennent du ruisseau de Langrotte, ainsi que des deux étangs des Petits Auvers et d'une mare située à la Lèverie.

Roland bénéficie par ailleurs de la collaboration des habitants qui lui signalent la présence de rats, ce qui lui permet d'agir rapidement pour déployer les pièges nécessaires. Nous vous remercions pour votre implication.

Il est important de rappeler que les promeneurs et les habitants qui se baignent dans la rivière, notamment près du lavoir, courent le risque de contracter la leptospirose en cas d'égratignures. Cette maladie, transmise par les rongeurs, en particulier les rats, est causée par une bactérie excrétée dans leur urine.

Nous vous encourageons à rester vigilants face à la présence de nuisibles dans notre environnement.

Le vivre ensemble

Respectons les règles de vie collective qui contribuent à faire de ce village un lieu où il fait bon vivre

Dans le charmant village de Saint-Pierre-sur-Erve, qui compte environ 135 habitants, le vivre ensemble est une valeur essentielle qui anime la vie quotidienne de ses résidents. Niché au cœur de la nature, ce petit village offre un cadre de vie paisible où chacun peut s'épanouir tout en respectant ses voisins.

La convivialité est au cœur des interactions entre les habitants. Des événements réguliers, des fêtes de village permettent de renforcer les liens et de favoriser les échanges. Ces moments de partage sont l'occasion de se retrouver, de discuter et de célébrer la vie en communauté.



Cependant, pour maintenir cette harmonie, il est important de respecter certaines règles de vie collective, notamment en ce qui concerne le bruit. À Saint-Pierre-sur-Erve, des horaires ont été établis pour les activités génératrices de bruit, afin de préserver la tranquillité des lieux. Ainsi, les habitants sont invités à limiter les nuisances sonores en respectant les plages horaires réglementées.

Les horaires pour les travaux extérieurs

Selon l'arrêté préfectoral (Mayenne) n°008-D-278 du 15 juillet 2008 portant réglementation des bruits de voisinage et modifié le 3 avril 2014 :

Article 9 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que pendant les plages horaires suivantes :

- **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 h 30,**
- **les samedis et mercredis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,**
- **les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.**

Interdiction de brûlage des déchets verts

Il est formellement interdit de procéder au brûlage des déchets verts, que ce soit à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur de jardin.

Définition des déchets verts

Les déchets verts se composent de végétaux, qu'ils soient secs ou humides, provenant de jardins ou de parcs. Ils incluent notamment :

- l'herbe résultant de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et d'arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures de fruits et légumes.

Le brûlage de déchets verts, en particulier lorsqu'ils sont humides, libère des substances toxiques nuisibles à la santé humaine et à l'environnement, notamment des particules fines. À titre d'exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre génère une quantité de particules fines équivalente à celle émise par un véhicule à essence neuf parcourant 14 000 km. Il est également important de prendre en considération les désagréments potentiels pour le voisinage, tels que les odeurs et les fumées, ainsi que les risques d'incendie.

À la fin de ce bulletin, vous trouverez les horaires d'ouverture de la déchetterie de Sainte-Suzanne-et-Chammes, où vous pourrez déposer vos déchets, notamment :

- les encombrants,
- les gravats,
- le bois,
- les cartons,
- les ferrailles,
- les déchets verts,
- les déchets dangereux,
- les déchets d'équipements électriques et électroniques,
- les textiles,
- les caissons Emmaüs pour le réemploi (caissons servant à déposer des objets qui vous semblent réutilisables).

Engageons-nous à préserver la qualité de vie à Saint-Pierre-sur-Erve, dans ce cadre verdoyant et paisible.

France services

Les services proposés

- Mise en relation
- Informations sur tous les secteurs de la vie quotidienne
- Accueil, information, orientation
- Aide à la démarche administrative (en lien avec les organismes partenaires)
- Accompagnement aux démarches administratives
- Aide à la recherche d'emploi (site Pôle Emploi) et soutien CV-lettres de motivation
- Un ordinateur avec accès internet
- Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00
13h30-17h30

Mardi : 8h30-12h00
13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h00
13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00
13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h00

France services des Coëvrons
6 rue de Hertford - 53600 ÉVRON
02 43 01 93 94
franceservices@coevrons.fr

Bais : Permanence à l'espace partagé
Le jeudi de 13h30 à 17h30

Montsûrs : Permanence à la mairie
Le vendredi de 8h30 à 12h00

Vaiges : Sur rendez-vous à la mairie

Les permanences

■ JUSTICE

Victimes et prévention pénale 53
1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois
De 13h30 à 17h
Sur rendez-vous - 02 43 56 40 57

CIDFF (Les droits des femmes et des familles)
3^{ème} jeudi de chaque mois
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Sur rendez-vous - 02 43 56 99 29

Conciliateur de justice
2^{ème} ou 4^{ème} jeudi de chaque mois
À France services d'Évron
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

3^{ème} jeudi de chaque mois
À la mairie de Montsûrs
Sur rendez-vous - 02 43 01 00 31

Citad'elle (Violences conjugales)
2^{ème} vendredi de chaque mois
De 9h30 à 11h30
02 43 56 95 94

■ SANTÉ / HANDICAP

CARSAT
Assistant social sur rendez-vous
3646 - Répondre « Service social »

F.N.A.T.H.
4^{ème} lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30
Sur rendez-vous - 02 41 48 50 25

Maison Départementale de l'Autonomie
Le lundi matin
Sur rendez-vous - 02 43 67 75 77

■ SOCIAL / BUDGET

MAYENNE HABITAT
Le mercredi matin
Sur rendez-vous - 02 43 54 55 56

UDAF (Point conseil budget)
Sur rendez-vous - 02 43 49 73 89
pointconseilbudget@udaf53.unaf.fr

BANQUE DE FRANCE
Le jeudi matin (borne visio-conférence)
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

■ FISCALITÉ

DGFIP (Centre des impôts)
2^{ème} et 4^{ème} vendredi matin de chaque mois
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

■ FAMILLE

CAF
Le vendredi matin (borne visio-conférence)
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

MSA
Tous les jeudis
Sur rendez-vous - 02 43 39 43 39

Et aussi

Élisabeth PERIGOIS et Catherine MEZANGE, de France Services, peuvent vous accompagner dans vos démarches pour :

CAF :

- Accomplir une déclaration trimestrielle
- Réaliser une simulation ou une demande d'allocation
- Prendre rendez-vous pour une visio-caf

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS :

- Renouveler un permis de conduire
- Faire une carte grise

IMPÔTS GOUV :

- Payer ses impôts en ligne
- Faire sa déclaration en ligne
- Duplicata papier

AMÉLI :

- Refaire une carte vitale
- Imprimer ses attestations
- Demander une carte européenne d'assurance maladie
- Créer un compte amé.li.fr
- Complémentaire santé solidaire

PÔLE EMPLOI :

- Transmettre des documents
- S'actualiser
- CV, lettre de motivation, recherche d'emploi

CARSAT :

- Pension de reversion
- Demande d'allocation de solidarité aux personnes âgées
- Demande unique de retraite personnelle

GÉNÉRAL :

- Se créer une adresse email
- Scanner ou imprimer des documents



ÉVRON
Mairie de ville
4 rue de Hartard

Par téléphone :
02 43 66 32 00

Par mail :
rpe@coevrons.fr

Sur rendez-vous à Evron
Possibilité de se déplacer sur les autres communes

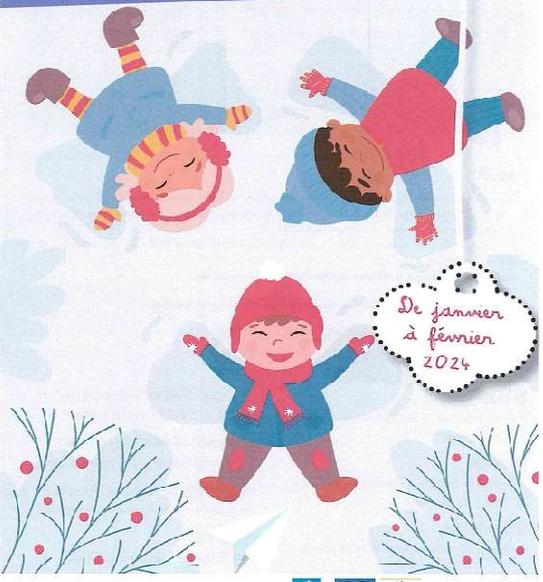
En ligne sur www.coevrons.fr :
Retrouvez le calendrier des animations du RPE ainsi que les permanences prêt de jouets

Retrouvez les infos sur le groupe Facebook
Relais Petite Enfance des Coëvrons

Relais Petite Enfance

des Coëvrons

Calendrier des temps de rencontres



De janvier à février 2024



Matinées rencontres

Ce sont **des temps de rencontres pour les enfants de 0 à 3 ans** du territoire, accompagnés de leur assistante maternelle, garde d'enfant à domicile et/ou parent, proposés pendant les périodes scolaires.

Ces matinées permettent à l'enfant de **jouer, expérimenter, créer, s'éveiller et grandir** tout en rencontrant l'autre avec des règles de vie partagées en communes.

Dans le but de respecter le rythme du jeune enfant et d'assurer un temps de rencontre de qualité, il est recommandé aux professionnels d'être vigilants sur le nombre de fréquentations hebdomadaires aux matinées rencontres.

L'enfant est sous l'entière responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

Vous restez libre de **choisir le lieu de rencontre** qui correspond le mieux à vos disponibilités.

MÉTÉO

Par mesure de sécurité et de cohérence avec les services départementaux, nous vous informons que :

- En cas d'intempéries (neige verges) et d'annulation des transports scolaires sur le territoire, les animations sont automatiquement annulées.
- En cas de plan canicule évité, notamment provenant de la PMI, les animations sont automatiquement annulées.

N'hésitez pas à contacter le RPE pour vous faire confirmer les annulations.

Cf. Charte de vie du RPE - A redonner signed pour participer aux temps de rencontres.

Lieux des temps de rencontres

de 9h30 à 11h

<p>BAIS Salle de jeu (près de l'école primaire et salle des fêtes) Rue de l'Europe</p> <p>ÉVRON Salle Famille du Centre social Le Trait d'Union 32 bis rue du Monnagu</p> <p>MONTSÛRS Jouanne Laissez Animer, 29 rue de Gesnes</p>	<p>SAINT-CHRISTOPHE-DU-LUAT Accueil de loisirs - 8 rue de la Motte</p> <p>SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT Salle multifonctions - 12 avenue des sports</p> <p>SAINTE-GEORGES-LE-FLECHARD Salle communale - 7 rue des Mermousets</p> <p>VAIGES Pôle Enfance - 6 rue de la Bazouge</p>
---	---

1 En cas de changement, le nouveau lieu est indiqué dans le calendrier.
 2 Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, le programme pour cette date s'effectuera progressivement. Dans ce cas, nous espérons de vous solliciter dans les meilleurs délais. N'hésitez pas à consulter nos mails ou le groupe Facebook, Relais Petite Enfance des Coëvrons.

Service Prêt de jouets



Pourquoi emprunter ?
Pour vous permettre de venir les propositions de jouets aux jeunes enfants que vous accueillez et pour leur permettre d'accéder à des jouets nouveaux et adaptés à leur âge. Vous pouvez également emprunter livres et revues (L'Essentiel Assistantes Maternelles Magazine).

Quand et comment emprunter ?
Vous pouvez, accompagnés des enfants, emprunter des jouets pour une période d'un mois lors de permanence mensuelle ou de temps de rencontres : **de 9h30 à 11h**.

BAIS	ÉVRON	MONTSÛRS	VAIGES
Mardi 16 janvier	Lundi 15 janvier	Lundi 15 janvier	Mardi 16 janvier
Mardi 13 février	Lundi 12 février	Lundi 12 février	Mardi 13 février

NOUVEAU

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'une de ces permanences n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'équipe du RPE pour emprunter des jeux au local du RPE à Evron.



Ils ont participé à ce bulletin

L'APE, Anne Baudry, le comité des fêtes, Jocelyne Denais, Cendrine Fagnot, IN VIVO, Antoine Josset, Christian Le Blanc, le Moulin de Gô, Françoise Portier, le RPI et Flora Vicens (photos). **Merci à eux !**

MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 9 h - 12 h

Tél. : 02 43 90 25 73

Pour joindre M. Christian Le Blanc, maire

Port : 06 85 20 79 59

Courriel : christian.le-blanc@wanadoo.fr

Courriel mairie :

mairie@ saint-pierre-sur-erve.fr

Site internet

www.saint-pierre-sur-erve.fr

GARDERIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

07 H 30 - 9 H / 16 H - 18 H 30

MERCREDI

07 H 30 A 9 H



POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

Joindre un médecin de garde ? Faites le 116 117 !



La permanence des soins ambulatoire est une mission de service public qui vise à répondre aux besoins de soins non programmés aux horaires de fermeture des cabinets médicaux.

Facilitez-vous la vie !

Entretien du domicile

Garde d'enfants

Aide à la personne, maintien au domicile

Des services pour tous, des services modulables, des aides financières possibles

Acteur de proximité, social et solidaire !



ADMR Erve Et Charnie

Permanences les lundis et vendredis de 9 h à 12 h

6 bis rue du Petit Rocher

53270 Sainte Suzanne

REseau Social d'Aides à la Personne

Accompagnement et solidarité



L'association RESO'AP, fondée par la MSA, propose aux habitants de la 3C un service d'accompagnement à domicile et hors domicile dans le but de :

- maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur le territoire,
- faciliter le maintien à domicile et aider à la vie quotidienne.

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficiaire des services, contactez le 02 43 39 44 49 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h) ou



Sécurité dépannage 24 h/24

09 72 67 50 93

MAM Graines d'artistes

De 7h30 à 19h du lundi au vendredi

grainesdartistes.mam@gmail.com / 07 66 29 71 13

Déchetterie CHAMMES



Ouverture

Lundi - mercredi - vendredi

13 h 30 - 17 h

(18 h du 1/04 au 31/10)

Samedi :

9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

(18 h du 1/04 au 31/10)

Tél. : 06 71 83 64 09

02 43 01 41 21

Nouveau : partenariat Emmaüs



Les animations 2025

www.cdf.saint-pierre-sur-erve.org

Février

Samedi 1er

Spectacle-conférence
D'Imola à Imola

Vendredi 21

Soirée crêpes & jeux

Mars

Samedi 1er

10h30 **AG CdF**

21 h **Théâtre Jérôme**
Rousselet Morceaux de vie

Vendredi 7

Conférence In Vivo

Coltrane

Samedi 15

Soirée Cajun / repas
+ concert *Gomboroad*

Vendredi 21

Conférence In Vivo

Une chouette soirée

Dimanche 23

Balade botanique

Avril

Dimanche 20

Balade ornithologique
Chanteurs et migrateurs

Vendredi 25

Conférence In Vivo

Sécurité sociale

Samedi 26

Stage impro (Claire PLU)
+ concert *Dada*

Mai

Vendredi 2

Conférence In Vivo

Décroissance

MOULIN du GÔ 17 & 18 mai

Journées Européennes des
Moulins et du Patrimoine Meulier

Vendredi 23

Conférence In Vivo

Permaculture

Mercredi 28

Ouverture du bistrot

Scène ouverte

Juin

MOULIN du GÔ Samedi 7

Soirée guinguette

Vendredi 13

Conférence In Vivo

Les gilets jaunes

Samedi 14

Vernissage In Situ IX
à Saint-Pierre / Rêve

+ concerts

Dimanche 22

Main'Erve Trail

MOULIN du GÔ Week-end des 28 & 29

Journées du Patrimoine
de Pays et des Moulins

Juillet

Samedi 12

Concert Caravage

Août

Vendredi 15

Peinture dans la cité
& **Fête des lumières**

+ *Mellow Sun, 79ers*
et *Brazatak*

Septembre

Week-end des 20 & 21

Journées Européennes du
Patrimoine / JEP (week-end)

MOULIN du GÔ ouvert

Samedi 20

Balade + théâtre

+ *Johan Lefèvre Trio*

Samedi 27

Finissage In Situ IX

+ *Les Raizins Secs*

Octobre

Samedi 11

Spectacle théâtre impro

Novembre

Samedi 15

Concert La Route du Rom

Décembre

Samedi 13

Concert Léonor Stirman
chante Barbara